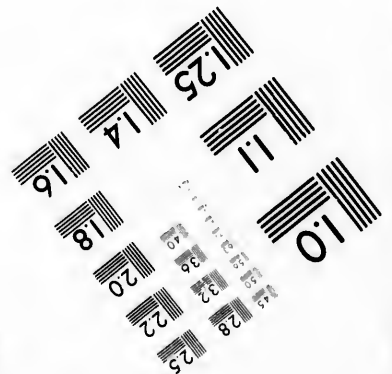
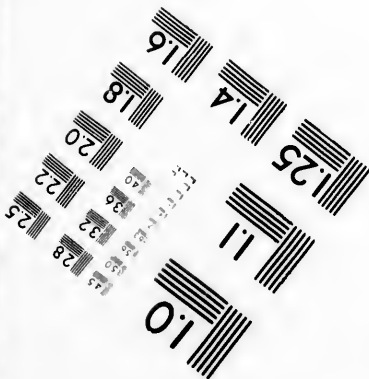
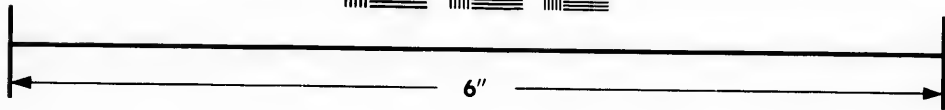
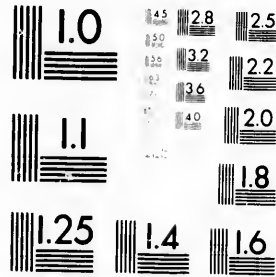


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

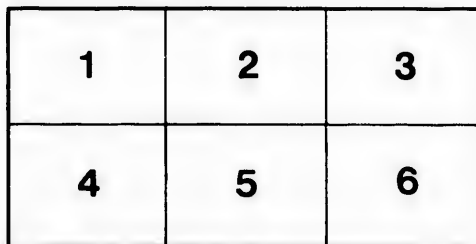
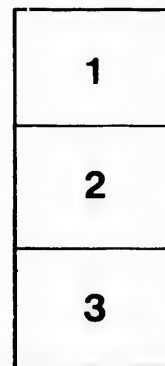
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata  
to

pelure,  
n à

32X



DEUXIÈME BULLETIN

DU

COMITÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

DU

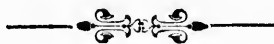
Collège Catholique de Québec

---

ŒUVRE

DU

MONUMENT JACQUES-CARTIER



QUÉBEC

TYPOGRAPHIE LÉGER BROUSSEAU

—  
1890

C  
L  
C  
:  
s  
S  
I  
c  
I  
I  
2  
r  
l  
d  
r  
l  
I

ŒUVRE

DU

# MONUMENT JACQUES-CARTIER

---

DEUXIÈME BULLETIN

---

Le comité littéraire et historique du Cercle catholique de Québec publie aujourd'hui son deuxième et dernier bulletin concernant le monument Jacques-Cartier ou Cartier-Brébeuf.

Le souvenir du triduum national du mois de juin 1889 est encore présent à tous les esprits. Chacun sait avec quel bonheur notre société nationale de St-Jean Baptiste a su grouper et unir toutes les volontés pour faire de l'inauguration de la croix et du monument du Fort Jacques-Cartier une des démonstrations les plus imposantes qui aient jamais eu lieu en Amérique. Nous donnons ci-après un récit sommaire des fêtes des 23, 24 et 25 juin 1889, tracé par un des membres de notre comité dans des lignes rapides, écrites sous l'impression du moment. Nous faisons suivre ce récit de nouvelles listes de souscriptions, du rapport de notre trésorier et de quelques pièces qui ont trait à l'œuvre entreprise par notre comité au mois de février 1887.



La satisfaction que l'on éprouve après avoir conduit une tâche à bonne fin devrait être vivement sentie par les membres de notre comité ; mais hélas ! nous ne saurions nous livrer complètement à cette impression. En nous rappelant les premiers jours du labeur commun, chacun de nous éprouve un sentiment de tristesse et de regret au souvenir de deux de nos confrères qui ne sont plus au milieu de nous : notre bon, dévoué et sympathique ami Monsieur F. M. Lachaine, noyé dans le fleuve Saint-Laurent, au mois d'août 1887, et notre autre confrère, si zélé et si profondément attaché à notre institution, M. Ferdinand Hamel, que la mort, qu'il attendait l'âme calme et le front serein, est venue enlever à notre estime et à notre affection au mois de janvier dernier.

Nous devons aussi une parole de regret à l'un des plus actifs patrons de notre " œuvre du monument Jacques-Cartier ", l'honorable Monsieur Chauveau, l'homme d'Etat et l'écrivain éminent, le noble vétéran de nos luttes parlementaires dont la parole chaude, virile et patriotique se faisait entendre au pied de la croix de la rivière Lairet, le 24 juin 1889, et provoquait les applaudissements prolongés d'une foule frémissante. Lui aussi nous a quittés, et ses cendres reposent en ce sol béni de la patrie canadienne qu'il a célébré dans de si admirables discours, pour ne s'en relever qu'au jour de " la grande revue que Dieu lui-même passera quand les temps ne seront plus. "

## CORRESPONDANCE

Québec, 12 novembre 1888.

M. AMÉDÉE ROBITAILLE,

*Président général*

*de la Société St-Jean Baptiste de Québec.*

CHER MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous offrir, au nom du comité chargé de l'érection d'un monument au découvreur du Canada, l'usage du terrain appelé "Fort Jacques-Cartier," au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, pour la célébration (avec la permission de l'autorité ecclésiastique) de la messe solennelle de la Saint-Jean-Baptiste de 1889.

Comme le monument commémoratif que notre comité fait élever à cet endroit doit être terminé pour le 15 juin prochain, ce serait en faire une grande et auguste inauguration que de dresser un autel et célébrer les Divins Mystères entre ce monument même et le *fac simile* de la croix plantée par Jacques Cartier le 3 mai 1536. Si Son Eminence le cardinal archevêque de Québec, qui a contribué par une généreuse souscription à l'érection de la Croix et du monument commémoratif, veut bien que la Sainte Messe soit encore dite au Fort Jacques-Cartier—elle l'a déjà été, il y a plus de 350 ans, par les aumôniers de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emerillon*,—il y

aura lieu de compter sur une fête exceptionnelle pour le 24 juin 1889 ; et cette fois—pour rappeler l'heureuse création de M. Ernest Myrand—les trompettes qui sonneront à l'Élévation seront entendues jusqu'à Saint-Malo !

La rive nord de la rivière Saint-Charles, les deux côtés du Lairet, et la Pointe-aux-Lièvres, au sud, présentent un vaste espace pour la multitude et offrent aux regards un site admirable au centre duquel brilleraient la croix, le monument et l'autel.

On pourrait aussi, sans doute, obtenir un déploiement de forces militaires, organiser une procession en chaloupes, etc, etc.

A cette occasion, on jugerait peut-être bon d'inviter nos frères d'outre-mer à venir étudier de près le Canada-français, ce rameau détaché, dès avant la révolution de 1789, de l'arbre quatorze fois séculaire de la France ; constater l'état religieux, social et politique de notre population ; juger de ses forces et de ses faiblesses, de ses qualités et de ses défauts.

Toutefois, notre comité n'aurait rien à voir à ces choses, et il laisserait à la société nationale de Saint-Jean-Baptiste toute initiative, comme aussi toute responsabilité et tout honneur.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression des sentiments d'estime avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

ERNEST GAGNON,  
Secrétaire correspondant,  
C. L. H. C. C. Q.

Archevêché de Québec, 25 novembre 1888.

M. AMÉDÉE ROBITAILLE,

*Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Bien volontiers j'accepte l'invitation que vous me faites, de la part de la Société de Saint-Jean-Baptiste de Québec, de célébrer le 24, juin prochain, la messe lors de l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de Jacques Cartier et des missionnaires martyrs du Canada, où l'on chantera le même *Credo* qui se chantait dans toute l'Eglise bien avant Jacques Cartier et se chantera jusqu'à la fin du monde.

Pour nous, Canadiens-français, aucune fête nationale ne saurait toucher ou réjouir notre cœur si la religion n'y avait sa juste part. C'est elle qui nous a fait ce que nous sommes ; c'est elle qui nous donne cette vitalité qu'on admire ; à elle aussi nous devons reconnaissance et attachement. Nos antiquités et nos traditions ne remontent pas au delà de trois siècles et demi, mais elles sont toutes marquées du sceau de l'amour de Dieu et de l'Eglise, de la fidélité à la patrie et de la loyauté

à nos souverains. Il y a longtemps que la croix plantée par Jacques Cartier est tombée de vétusté. Mais le temps n'a pas de prise sur celle qui est gravée dans nos cœurs, et la fête du 24 juin prochain en sera une preuve évidente.

Veillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de mon dévouement.

† E.-A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

Mairie de Saint-Malo  
(Ille-et-Vilaine)

Saint-Malo, le 6 juin 1889.

Le maire de la ville de Saint-Malo

A monsieur Ernest Gagnon,  
secrétaire du comité

du monument de Jacques Cartier,  
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre gracieuse invitation d'assister à l'inauguration du monument du Malouin Jacques Cartier, à Québec. Je me suis empressé de communiquer votre lettre au Conseil Municipal, qui, à cette occasion, a renouvelé l'assurance de ses sympathies pour les habitants du Canada.

Je regrette que la distance ne me permette pas d'assister en personne à la touchante cérémonie destinée à perpétuer le souvenir d'un des plus glorieux enfants de la cité malouine, mais vous pouvez être assuré que le Conseil Municipal ainsi que la municipalité s'associent de tout cœur à la manifestation en l'honneur de notre

compatriote, et que, le jour fixé pour cette inauguration, les villes de Saint-Malo et de Québec seront unies dans une même pensée : Jacques Cartier, le découvreur du Canada !

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma sympathique considération.

Le maire, conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

LOUIS MARTIN.

## NOTRE FÊTE NATIONALE

---

La parade.—Le salut à la basilique.—Les feux de la Saint-Jean.—  
Le monument.—La messe au Fort Jacques-Cartier.—Le  
discours de M. Chauveau.—La procession.—Le banquet.—  
Le concert.

Notre fête nationale du 24 juin 1889 est terminée. Dire les délicieuses impressions que nous avons éprouvées durant ces deux jours à jamais mémorables, est au-dessus de nos forces. Le peuple canadien-français s'est illustré en cet acte solennel ; il a dû grandir dans l'esprit des autres nationalités. Honneur aux organisateurs de ces imposantes démonstrations, au président de la société St-Jean Baptiste et aux officiers qui l'ont si généreusement aidé dans son travail difficile ! Honneur aussi aux sociétés nationales, religieuses et bienfaitantes du Canada et des Etats-Unis dont le patriotisme s'est si noblement montré hier devant cent mille de nos compatriotes ! C'est avec bonheur que nous enrégistrons aujourd'hui leur dévouement à la cause de la religion et de la patrie.

Le compte-rendu que nous donnons de la fête n'est pas aussi complet que nous l'aurions voulu, mais nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que tout ce qui se rattache au triduum national de 1889 sera raconté avec détails dans un ouvrage spécial que publiera pro-



chainement M. Honoré Chouinard, député aux Communes du Canada et ancien président de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

### *La Parade*

Dimanche matin, a eu lieu la parade militaire à laquelle prirent part le 65<sup>e</sup> bataillon de Montréal, le 9<sup>e</sup> Voltigeurs de Québec, la Batterie B et un détachement de la Cavalerie, formant un effectif de 700 hommes. Ces braves militaires firent leur entrée solennelle dans la basilique, à huit heures et demie, où la messe fut dite par M. l'abbé Faguy, curé de Québec et aumônier du 9<sup>e</sup>. L'église était littéralement remplie de monde.

Après la messe, les régiments reprirent leurs rangs et retournèrent, musique en tête, dans leurs camps respectifs.

### *Le Salut*

Le salut du Saint-Sacrement, à la Basilique, a été l'ouverture de notre fête nationale. C'était bien débiter que d'invoquer le secours du Très-Haut pour qu'il daigne accorder à notre peuple les secours dont il a besoin pour conserver sa foi intacte à travers les dangers qui l'entourent.

Son Eminence le cardinal Taschereau a assisté au sermon, revêtu de la *cappa*, ayant pour premier diacre-assistant, Mgr H. Têtu, et pour second diacre-assistant, Mgr C. A. Marois.

Le sermon donné par M. l'abbé L. A. Pâquet, est une œuvre parfaite, pour le fond comme pour la forme. L'élevation de la pensée, la noblesse des sentiments

et un tact admirable caractérisent ce discours, qui a conquis tous les suffrages.

Après le sermon, Son Eminence a donné la bénédiction du Saint-Sacrement, ayant à sa droite, comme diacre, M. l'abbé A. A. Blais, chapelain de la société St-Jean-Baptiste, et à sa gauche, comme sous-diacre, M. F. C. Gagnon, procureur du séminaire de Québec.

Pendant la cérémonie, M. Garrigue a chanté un *Parce Domine*, de M. Ernest Gagnon ; Mme Chouinard a très bien dit l'*Inflammatius* de Rossini, et le chœur de l'Union Musicale a donné avec effet un *Tantum ergo*, de Seamen.

La quête a été faite par Mlle Berthe Duchesnay, accompagnée de M. A. Costolow, étudiant en médecine ; par Mlle E. Simard, accompagnée de M. Léger Brousseau, étudiant en médecine ; par Mlle L. Burroughs, accompagnée de M. L. Belleau, étudiant en droit, et par Mlle Proulx, accompagnée de M. Talbot, commissaire-ordonnateur de la Saint-Jean-Baptiste.

Au bas-chœur et en dedans de la balustrade, on remarquait les consuls de France, d'Espagne, des Etats-Unis, etc., le lieutenant-gouverneur et ses aides-de-camp, M. le sénateur Pelletier, l'hon. M. Mercier, l'hon. M. Shehyn, l'hon. M. Garneau, l'hon. M. Rhodes, l'hon. M. P. J. O. Chauveau, M. le pro-maire Tessier, l'hon. J. Blanchet, le R. P. Garceau, S. J., aumônier du 65e ; M. l'échevin J. P. Rhéaume, etc., etc.

Les décorations de la basilique étaient des plus imposantes, et le maître-autel brillait de l'éclat de mille feux resplendissants.

### *Feux de la Saint-Jean*

Avant d'allumer le feu de la St-Jean, la société St-Jean-Baptiste a présenté, sur les Glacis, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, une adresse qui se termine comme suit :

“ Dans toute cette foule immense, heureuse de vous voir prendre part à ses réjouissances nationales, qui donc ne reconnaît en vous l'image fidèle de ces illustres gouverneurs de la Nouvelle-France dont la glorieuse lignée commence à Champlain pour finir à de Vaudreuil ? Comme eux, au sortir de l'église, entouré de l'élite de la nation, vous venez allumer les feux de la St-Jean pour montrer au pays tout entier que, voués désormais aux seules luites de l'intelligence et du travail, nous entendons néanmoins garder, dans les arts de la paix, la religion, la langue et les traditions de la Nouvelle-France.

“ Que Votre Honneur nous permette de lui dire au nom de tous : Merci. Nous garderons de cette fête un long et doux souvenir, et que sais-je ? peut-être un enseignement salutaire pour l'avenir, si seulement nous voulons toujours avoir devant les yeux les nobles devises inscrites sur le blason des deux hommes éminents qui représentent au milieu de nous l'illustre Reine d'Angleterre, notre très gracieuse souveraine, si, dis-je, nous voulons marcher d'un pas ferme vers les destinées que la providence nous réserve “ *Sans changer* ” et toujours “ *Par droicts chemins.* ”

Son Honneur a répondu dans les termes les plus heureux à cette adresse :

“ Je vous suis reconnaissant, dit-il, de l'adresse que vous venez de me présenter. Je vous remercie de m'avoir associé en ma qualité officielle à notre fête nationale. Vous m'apportez le témoignage de votre attachement à notre reine et aux institutions politiques dont elle nous a dotés.

“ J'admire le programme que vous avez tracé pour célébrer la Saint-Jean. Vous y donnez le spectacle d'une légion de croyants. Il ne s'élève aucune protestation, et nulle récrimination ne trouble l'harmonie du jour. Vous offrez là le spectacle d'un peuple heureux, content de son sort et plein de confiance dans l'avenir.

“ Saint André, saint Gèorge et saint Patrice devront demain rapprocher leurs trônes de celui de leur aîné. Nous, d'origine française, nous avons pour patron spécial le Précurseur, mais, comme sujets anglais, les trois patrons de l'empire britannique nous appartiennent également.

“ Vous avez consacré cette solennité entièrement au passé glorieux et sans tache. Avec fierté nous pouvons nous replier sur les pages de notre histoire ; jamais une rougeur ne nous montera au front. Nous y trouverons la hardiesse, mais aussi la prudence du découvreur, la ténacité du fondateur ; nous y puiserons la foi et le dévouement du missionnaire ; nous nous y inspirerons de la sagesse qui prévient les revers. Toutes ces choses nous grandiront, nous feront hommes dans le présent et dans l'avenir.

“ A cette heure, sur les côtes de l'Arvor, à Saint-Malo, à Saint-Anne d'Auray, dans la baie des Trépassés, les

feux de la Saint-Jean s'éteignent lentement. Leurs dernières étincelles, emportées par un vent miraculeux, par un vent de Pentecôte, traversent l'océan, et, religieusement recueillies par nous, se raniment ici d'un nouvel éclat. Puis cette flamme s'envole dans cent villes de la république voisine, à Ontario, à Manitoba ; elle brille à Régina, en face du palais d'un lieutenant-gouverneur canadien-français ; elle scintille à Vancouver, embrassant dans son cours la moitié du globe.

“ Ce feu vient de bien loin et de bien haut. Il est l'emblème du culte que l'on doit à Dieu et à la Patrie.

“ Nourrissons-le toujours sous ce double symbole.”

Ce discours terminé, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers a allumé le premier feu, qui fut comme le signal des autres que l'on vit bientôt apparaître sur les hauteurs de Jauport, de Lorette, de l'île d'Orléans et de Lévis. Une foule immense couvrait alors la terrasse-Frontenac et le talus de la citadelle. On estime qu'il y avait là présentes au moins 50,000 personnes.

Dans l'intervalle, le corps de musique de Sherbrooke, composé de 26 instrumentistes, sous la direction de M. Foster Linden, ex-saxophone de la bande Gilmore, jouait avec la plus parfaite harmonie des morceaux tirés pour la plupart de notre lyre canadienne.

La foule commença à se disperser vers les dix heures et demie, au moment où les feux menaçaient de s'éteindre.

Le spectacle de cette soirée a dû laisser de bien vives émotions dans le cœur de tous nos compatriotes. Nous en avons entendu plusieurs exprimer leur ravissement

de tout ce qu'ils avaient pu voir durant cette journée, si belle sous le rapport de la température, de l'enthousiasme et du bon ordre existant partout.

### *Le Monument Jacques-Cartier*

Ce monument est situé au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, sur une légère élévation d'où la vue peut s'étendre au loin et embrasser tous les points de l'horizon. C'est dans ce site historique que Jacques Cartier passa l'hiver de 1535-36, au milieu des tranches les plus cruelles, causées par la maladie et le voisinage dangereux des aborigènes de Stadaconé, d'Achelacy et d'autres bourgades que le vieux chef Donnacona et le traître Taiguragny avaient soulevés contre les Français. Ce fut encore dans ce lieu que fut probablement célébrée la première grand-messe au Canada.

C'est aussi sur ce petit coin à jamais glorieux que furent déposés par l'immortel Découvreur les restes de ses vingt-cinq compagnons devenus les victimes du mal de terre.

Le monument Jacques-Cartier et la croix érigée en souvenir de celle que fit planter Cartier avant son départ pour la France, le 3 mai 1536, jour de l'Invention de la Sainte Croix, sont l'œuvre du Comité Littéraire et Historique du Cercle Catholique de Québec. L'initiative de ses membres a rencontré un accueil chaleureux de la plupart de nos sommités religieuses, politiques et civiles. C'est grâce à une souscription presque spontanée de la part du plus grand nombre, que nous avons pu voir se réaliser cette

patriotique entreprise. Nous croyons que les frais de l'achat du terrain, de la construction de la croix et du monument, seront couverts par les souscriptions. Belle œuvre, mais surtout belle et généreuse idée que celle-là, dont la conception revient de droit à notre excellent concitoyen M. Ernest Gagnon, qui, dès 1882, écrivait dans les *Nouvelles Soirées Canadiennes* un article où il exposait et recommandait le projet aujourd'hui réalisé. La démonstration faite par le Cercle Catholique le 23 septembre 1885, pour commémorer le 350<sup>me</sup> anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Québec, contribua aussi à entretenir le dessein éminemment louable de M. Gagnon. Le comité littéraire s'organisa quelque temps après, sous la présidence distinguée de M. E. E. Taché, assistant-commissaire des Terres de la Couronne, et l'on a pu s'assurer hier *de visu* que les efforts de ce comité, loin d'être stériles, ont produit un magnifique résultat et ont doté Québec et le Canada d'un monument, restreint dans ses dimensions, mais que l'on a appelé justement éloquent, à cause de ses inscriptions et de ses armoiries, et dont les formes d'une parfaite élégance sont un sujet d'admiration pour tout le monde.

Les lignes d'ensemble de ce monument sont à peu près celles d'un cippe antique. Sa hauteur est d'environ 25 pieds du niveau du sol, y compris le tumulus sur lequel il s'élève.

Le socle, en gneiss des Laurentides, de neuf pieds carrés, est composé de trois assises ou retrait, avec ressaut sur chaque face de huit pouces de saillie.

La base, en calcaire de Deschambault, est ornée, sur chacun de ses côtés, d'un cartouche sculpté en haut

relief. Ces cartouches renferment les armoiries de Lord Stanley, gouverneur-général du Canada, de l'honorable Augusto-Réal Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, et le chiffre de la Compagnie de Jésus.

Le dé qui repose sur cette base, est d'un seul bloc de gneiss des Laurentides, d'un magnifique poli aux reflets lapis-lazuli. Il porte, gravées en creux et dorées, les inscriptions et ornements suivantes :

Vers l'entrée :

**JACQUES CARTIER**

*et ses hardis compagnons,*

*les marins*

*de la Grande Hermine,*

*de la Petite Hermine et de l'Émérillon,*

*passèrent ici l'hiver*

*de 1535-36.*

Vers la ville :

LE 3 MAI 1536

**JACQUES CARTIER**

*fit planter,*

*à l'endroit où il venait de passer l'hiver,*

*une croix de 35 pieds de hauteur,*

*portant l'écusson fleurdisé et l'inscription*

FRANCISCUS PRIMUS, DEI GRATIA, FRANCORUM REX, REGNAT.



Du côté de l'Est :

LE 23 SEPTEMBRE 1625

LES PÈRES

Jean de Brébeuf, Ennemond Masse et Charles Lalemant

*prirent solennellement possession du terrain*

*appelé FORT JACQUES-CARTIER,*

*situé au confluent des rivières*

*St-Charles et Lairet,*

*pour y ériger la*

*première résidence des*

*Missionnaires Jésuites à Québec.*

Sur la rivière Lairet, au dessus du chiffre de la Compagnie de Jésus, au milieu d'une grande palme, figurent les noms des principaux martyrs de la Société au Canada : Brébeuf, Lalemant, Jogues, Garnier, Buteux, Masse, Daniel et DeNoue.

Les premières moulures de la corniche et la frise aux rosaces sculptées, renferment, au regard de l'entrée, les armoiries de la ville de St-Malo ; à l'opposite, celles du Cercle Catholique de Québec.

Les deux derniers membres de la corniche, avec le recouvrement, sont d'un seul bloc de gneiss poli.

Le tout est surmonté d'une couronne navale appuyée sur une petite base cylindrique. Cette couronne, sculptée dans le calcaire de Deschambault, comporte

les mats, les voiles, les poupes de vaisseau et les hunes crénelées d'usage.

Une palissade en fer entoure le terrain, acheté par le Cercle Catholique des héritiers-Parke.

C'est à M. E. E. Taché que revient l'honneur d'avoir tracé le plan de ce monument, d'un style si gracieux et si pur, et dont l'exécution a été confiée à M. J. A. Bélanger, de Saint-Roch.

M. Bélanger a rendu justice à l'éminent architecte, et cette œuvre ajoutera encore à sa réputation d'habile ouvrier.

### *La Messe*

Quel spectacle que celui qu'offrait hier le peuple canadien réuni au confluent des rivières St-Charles et Lairet ! Au milieu d'une pompe militaire et religieuse extraordinaire, dans un site grandiose et imposant, une nation affirmait sa vitalité, chantait ses immortels souvenirs, et proclamait à la face du ciel ses légitimes espoirs. Deux bataillons canadiens-français sous les armes, la grande voix du canon tonnant par intervalles, les notes triomphales du clairon, les accents émouvants d'un chœur immense faisant monter vers le ciel le *Credo* national, la célébration du divin sacrifice par un illustre pontife canadien-français revêtu de l'auguste pourpre des princes de l'Eglise, la présence d'un lieutenant-gouverneur canadien-français, digne successeur des Frontenac, des Vaudreuil et des LaGalissonnière, une foule innombrable, des milliers d'hommes s'agenouillant dans la même foi sur le sol historique où fut planté, il y a plus de trois siècles et demi, l'arbre

de la nationalité canadienne : encore une fois, quel spectacle, quelle scène merveilleuse et superbe !

Nous renonçons à la décrire. Il fallait la voir, voir ce peuple, cette fête glorieuse, cette croix, ce monument, cet océan d'êtres humains, de bannières, de drapeaux flottant au vent ; voir ce magnifique décor naturel : à l'horizon les cimes bleues des Laurentides, ici la Cabir-Coubat des aborigènes, avec sa flotille pavoisée, à l'arrière-plan la vieille Stadaconé, couverte d'une forêt épaisse à l'époque de Jacques Cartier, et maintenant faisant briller au soleil ses milliers de toits, de coupoles et de clochers ! Ceux qui ont vu cette scène ne l'oublieront jamais.

Il y avait hier sur le terrain qui avoisine le monument, sur le chemin de Charlesbourg, au pont Bickell, dans les rues que devaient parcourir la procession, etc., cent mille personnes au bas mot. C'était une marée humaine. Il faisait un temps superbe, un peu nuageux d'abord, mais ensuite brillant d'un soleil radieux.

L'arrivée de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, fut saluée par les fanfares. Son Honneur s'inclina et alla déposer une couronne sur l'écusson de Saint-Malo qui ornait l'un des côtés du socle du monument ; puis, d'une voix forte : " A la ville de Saint-Malo " ! cria-t-il, au milieu des applaudissements de la foule.

Son Eminence le cardinal-archevêque entra en ce moment sur le terrain du Fort Jacques-Cartier, et les applaudissements redoublèrent.

Le président de la société St-Jean-Baptiste lut alors à Son Eminence, une adresse à laquelle celui-ci répondit avec beaucoup de bonhour. Puis le service divin

commença. Il fut annoncé par une salve d'artillerie. Un chœur nombreux, accompagné de trois fanfares, chanta le *Credo* du 2<sup>nd</sup> ton. A l'Élévation, il y eut salut royal par les corps de tambours et de clairons du 65<sup>e</sup> et du 9<sup>e</sup>, et tous les bataillons présentèrent les armes.

L'*Agnus Dei*, le *Domine salvum fac regem* — ce dernier morceau alternant avec le *God Save the Queen*, — ont aussi été exécutés par le même chœur. Toute la partie musicale était sous la direction de M. Jos. Vézina.

L'autel, construit d'après un dessin absolument exquis de M. Eugène Taché, était dressé sous un dais magnifique supporté par quatre lances inclinées.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur occupait un siège en face de cet autel élevé, ayant à ses côtés Sir Adolphe Caron, ministre de la Milice, et l'honorable M. Mercier, premier-ministre de la province de Québec.

Immédiatement en arrière, les zouaves pontificaux Laroque, de Montigny, Trudelle, Guilbault, Prendergast et quarante autres soldats de Charette, faisaient une garde d'honneur autour du drapeau de Carillon.

Après la messe, les musiques réunies de la Batterie B, du 8<sup>e</sup> Carabiniers Royaux et du 9<sup>e</sup> Voltigeurs, ont joué la mosaïque d'airs canadiens arrangée par M. Vézina.

La présentation des médailles du concours littéraire sur Jacques Cartier, ouvert par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, eut lieu aussitôt. MM. J. Pope, N. E. Dionne, Hiram B. Stephens et F. Joûon des Longrais furent tour à tour proclamés lauréats au milieu des applaudissements. Détail touchant, M. Hiram Stephens,

étant absent pour cause de maladie, son vieux père, présent à la cérémonie, vint recevoir pour lui la médaille, prix du concours. M. Jôion des Longrais, de Rennes, France, était représenté par le comte de Louvières, du consulat général de France.

On sait que les juges du concours étaient, pour les manuscrits français, l'honorable M. Chauveau, M. l'abbé Beaudoin et l'honorable juge Baby, et, pour les manuscrits anglais, MM. J. C. Taché, J. M. LeMoine, Stuart Thaine et George Stuart, Junior.

### *Le discours de M. Chauveau*

C'est après la proclamation des lauréats que M. Chauveau monta à la tribune pour prononcer le discours de la circonstance. Il a parlé d'une manière admirable. Nous sommes l'écho de tous les juges les plus compétents en disant qu'il a tracé, hier, l'une des plus belles pages de sa glorieuse carrière oratoire. Que M. Chauveau nous permette de lui offrir l'expression de notre admiration sincère pour cette magnifique harangue dont la place est marquée au livre d'or de l'éloquence canadienne, à côté de son mémorable discours de 1855. Délicatesse et élévation de la pensée, originalité des aperçus, harmonie et éclat du style, noblesse et ampleur du débit, cette belle pièce oratoire réunit toutes ces rares et précieuses qualités. Pour tout dire en un mot, c'est un œuvre magistrale.

### *La procession*

Immédiatement après le discours de l'honorable M. Chauveau, chaque société est venue défilier devant le monument pour prendre place dans la procession.

Nous avons déjà publié la liste des sociétés nationales et religieuses qui ont figuré dans les rangs de cette immense course triomphale dont on ne peut se faire une idée de la beauté sans en avoir été témoin. Des chars allégoriques ajoutaient un grand éclat à la démonstration. Quatorze corps de musique donnaient à la marche un entrain particulier. La foule qui s'était portée sur le parcours de la procession était tout simplement énorme.

On peut porter sans exagération à 100,000 le nombre de personnes présentes.

En face du Cercle catholique, la fanfare Painchaud, de Biddeford, s'est arrêtée et a sérénadé le digne président de l'institution, M. le Chevalier Vincolette. Cette expression de sympathie de la part d'une société étrangère a été accueillie par les applaudissements de la foule.

Les rues de Saint-Roch étaient richement pavoisées de drapeaux, d'oriflammes et de verdure. Mais le plus bel ornement consistait dans la présence des dames et des citoyens qui affluaient sur tout le parcours.

La procession a été exceptionnellement longue, mais, disons-le à la louange de nos compatriotes, rien n'est venu troubler la tranquillité durant toute cette journée. Leur conduite réservée a même été l'objet de vives félicitations de la part de nos compatriotes d'origine étrangère.

Il était deux heures quand la procession s'est dissoute sur le marché Jacques-Cartier, après avoir duré trois heures.

### *Le banquet*

La fête nationale du 24 juin s'est terminée par un grand banquet à la Salle Jacques-Cartier.

Le président de la société St-Jean-Baptiste a été fort applaudi lorsqu'il a lu un télégramme du cardinal Rampolla chargé de transmettre à tous ceux qui participaient à la démonstration la bénédiction du Saint Père. Tous les convives se sont levés pour entendre la lecture de ce télégramme.

Parmi les invités à prendre place à la table d'honneur à côté de M. A. Robitaille, président de la St-Jean Baptiste, nous avons remarqué : M. l'abbé A. A. Blais, chapelain de la société, M. le comte de Louvières, les honorables MM. Laurier, Pantaléon Pelletier, Mercier, Garneau, P. J. O. Chauveau, Routhier, MM. L. O. David, Ph. Landry, Eug. Taché, Faucher de Saint-Maurice, le Dr Martel, représentant les Canadiens des Etats-Unis, F. Carbray, S. Lesage, H. Price, etc.

M. G. Amyot a répondu avec chaleur à la santé portée à la milice.

M. A. Robitaille a été l'objet d'une ovation quand il s'est levé pour répondre à la santé portée " A la fête du jour " par M. Jules Tessier.

Le président a donné ensuite communication d'une lettre d'excuses de Sir Hector Langevin, puis est venue la santé du Canada, portée en termes heureux par M. Charles Langelier.

L'honorable M. Laurier a répondu à cette santé. L'orateur a parlé avec un tact parfait et son éloquence sympathique a séduit l'auditoire.

L'honorable M. Mercier a aussi répondu à cette santé. Le premier ministre a beaucoup insisté sur

l'union et la bonne entente entre les Canadiens-français.

L'honorable M. Blanchet a fait un discours élégant et correct en réponse à la même santé.

Puis vinrent le tour des sociétés sœurs, représentées par M. L. O. David, de Montréal, et le Dr Martel, de Lewiston. Tous deux ont bien parlé. Le Dr Martel, que nous entendions pour la première fois, est un orateur remarquable.

La santé "aux promoteurs du monument Jacques-Cartier" a fourni à M. Lesage l'occasion de nous donner un bref mais joli discours, et à M. P. Landry, chargé d'y répondre, de faire apprécier les mérites de ceux qui ont entrepris de doter Québec d'un monument au Découvreur du Canada.

Le banquet s'est terminé par la santé à la presse avec réponse par MM. T. Chapais et R. Lemieux, deux orateurs que l'on a écouté avec plaisir, et par la santé aux Dames, à laquelle ont répondu MM. N. Olivier et Gustave Hamel.

MM. Olivier et Hamel, deux débutants, ont fait prophétiser avantageusement sur leur compte. Ils ont décidément du talent.

### *Le concert*

Le concert de ce soir, 25 juin, a été le digne couronnement de nos fêtes. Le programme en a été brillamment rempli.

Les "chants canadiens" de M. Ernest Gagnon ont eu un immense succès. M. Garrigue a dit avec un merveilleux talent la chanson comique *Le loup et l'agneau*, et interprété avec grand effet *Le drapeau de Carillon*. Le Septuor Haydn a recueilli, comme toujours, une ample



moisson de bravos. Madame Pâquet, avec sa belle voix si riche et si flexible, a chanté avec bonheur *Le printemps*, de Tito Mattei.

M. Lamontagne a soulevé des tonnerres d'applaudissements avec la romance patriotique *France et Canada*, musique d'Ambroise Thomas. En rappel, il a chanté un autre chant canadien qui a été aussi chaudement applaudi.

La fanfare de la Batterie B a joué avec sa verve et son entrain accoutumés les airs canadiens de Vézina, le chant national, et une belle ouverture de Von Suppé.

Un chœur de jeunes filles a rendu avec grâce une délicate composition de M. Weckerlin, de Paris, un ami du Canada et des Canadiens.

La partie musicale de la soirée a été, comme on voit, très choisie.

Quant à la partie littéraire, c'était M. le juge Routhier qui en était chargé, et c'est assez dire.

L'éminent orateur a encore prononcé un de ces magnifiques discours, pleins de souffle, d'élévation, de mouvement dont il est heureusement prodigue. Il a eu de superbes inspirations. Son idée au sujet du vaste tombeau creusé pour ensevelir la nationalité canadienne, et dont l'Angleterre n'a pu sceller le couvercle, sa phrase sur le drapeau britannique drapant la chaire de la basilique, comme un rempart protégeant la liberté de la prédication chrétienne, ces passages et plusieurs autres encore, ont été applaudis à outrance, acclamés, couverts d'enthousiastes bravos.

LIMOILOU.

Québec, 25 Juin 1889.

---

## NOTRE TRIDUUM NATIONAL

---

Nos grandes fêtes sont terminées. Le mémorable triduum national de 1889 est déjà un souvenir du passé. Mais que de profondes et vivantes impressions il laisse en nous !

Jamais, pour notre part, nous n'avons senti notre cœur de Canadien-français aussi puissamment remué que durant ces jours d'allégresse. La scène de la rivière Lairet, en particulier, cette messe grandiose célébrée au berceau de notre race, entre la croix de Jacques Cartier et le monument Cartier-Brébeuf, avec le vieux Québec, le Saint-Laurent, les Laurentides pour décor, cette scène unique ne sortira jamais de notre mémoire.

Il fallait être là pour comprendre ce que nous avons tous ressenti. Et nous ne craignons pas de dire à ceux qui n'étaient pas à cette fête, qu'ils ne sauraient se faire une idée de ce spectacle et des poignantes émotions qu'il a produites dans nos âmes.

Le triduum national de 1889 restera l'un des grands souvenirs de notre vie. Puisse-t il être pour notre peuple un gage d'avenir, de grandeur et de gloire !

LIMOILOU.

Québec, 26 juin 1889.

---

QUÉBEC, 8 juillet 1889.

*Comité Littéraire et Historique du  
Cercle Catholique de Québec.  
(Euvre du monument Jacques Cartier.*

AMÉDÉE ROBITAILLE, écrivain, avocat,

Président de la société St-Jean-Baptiste de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Les membres du comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec, à leur séance du 28 juin dernier, ont adopté une résolution aux termes de laquelle j'ai été chargé d'écrire à la société St-Jean-Baptiste de Québec pour la remercier du zèle intelligent et patriotique avec lequel elle a organisé les grandes fêtes de l'inauguration de la " Croix de Jacques Cartier " et du monument Cartier-Brébeuf.

Tous, nous avons été heureux de constater avec quel bonheur notre société nationale avait su grouper et unir les volontés, écarter, sans l'ombre même d'une dissension, les obstacles qu'elle devait rencontrer sur sa route, et offrir enfin au Canada et à l'Amérique du Nord, le 24 juin 1889, un des spectacles les plus émouvants qui puissent se rencontrer dans la vie d'un peuple.

Notre comité a voulu mettre à l'abri de tout usage profane le berceau historique du Canada, et marquer

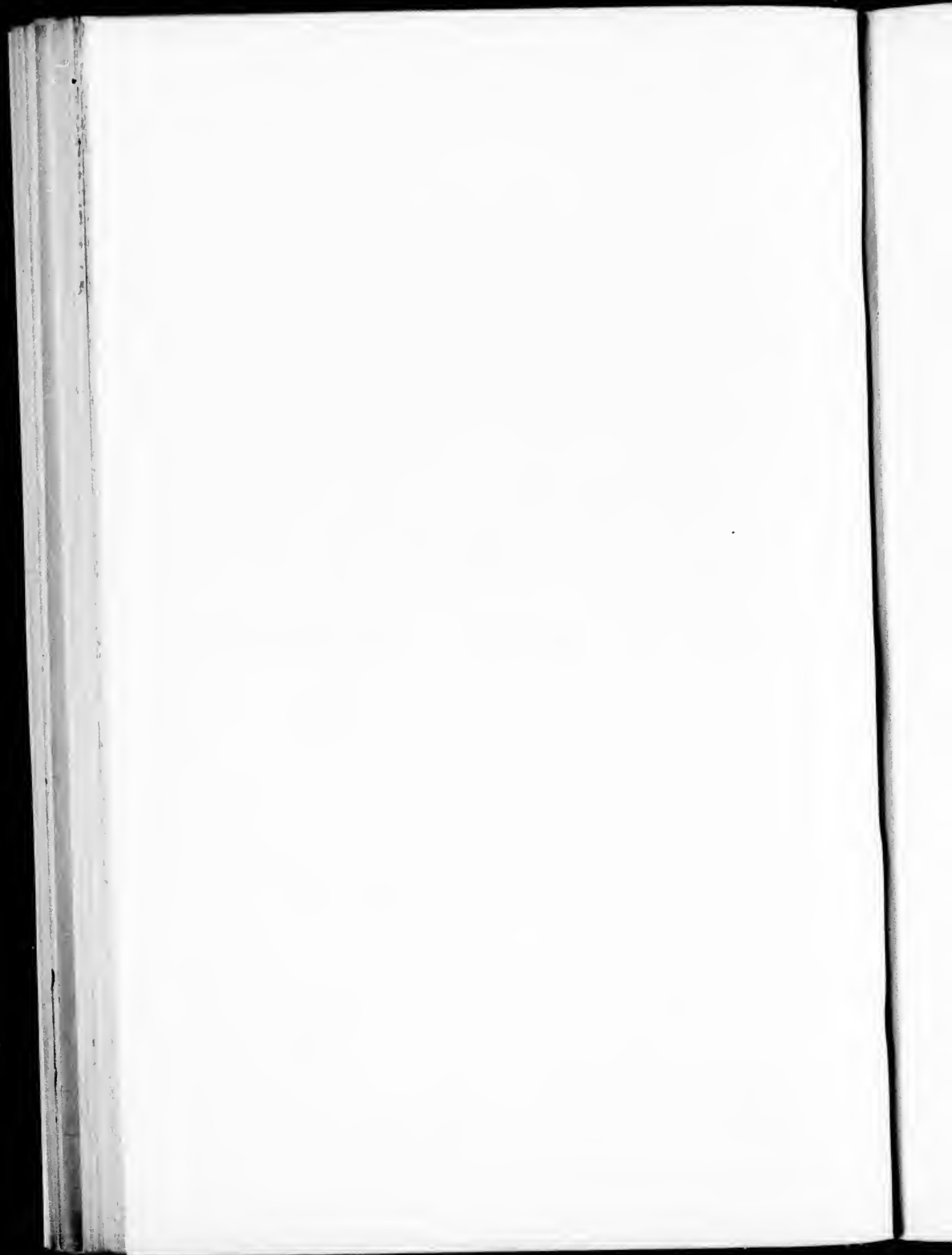
par un monument durable ce coin de terre du Fort Jacques-Cartier, qui est doublement cher à tout cœur canadien et catholique. Mais il fallait couronner l'œuvre d'un petit nombre par une fête grandiose dont seule la noble société dont vous êtes le président était capable; et nous nous félicitons de lui avoir confié une tâche qu'elle a su remplir avec tant de tact et de succès.

Veillez agréer, monsieur le président, avec les remerciements du comité littéraire et historique du Cercle Catholique pour la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, l'expression de mes sentiments personnels de sympathie et de cordiale estime.

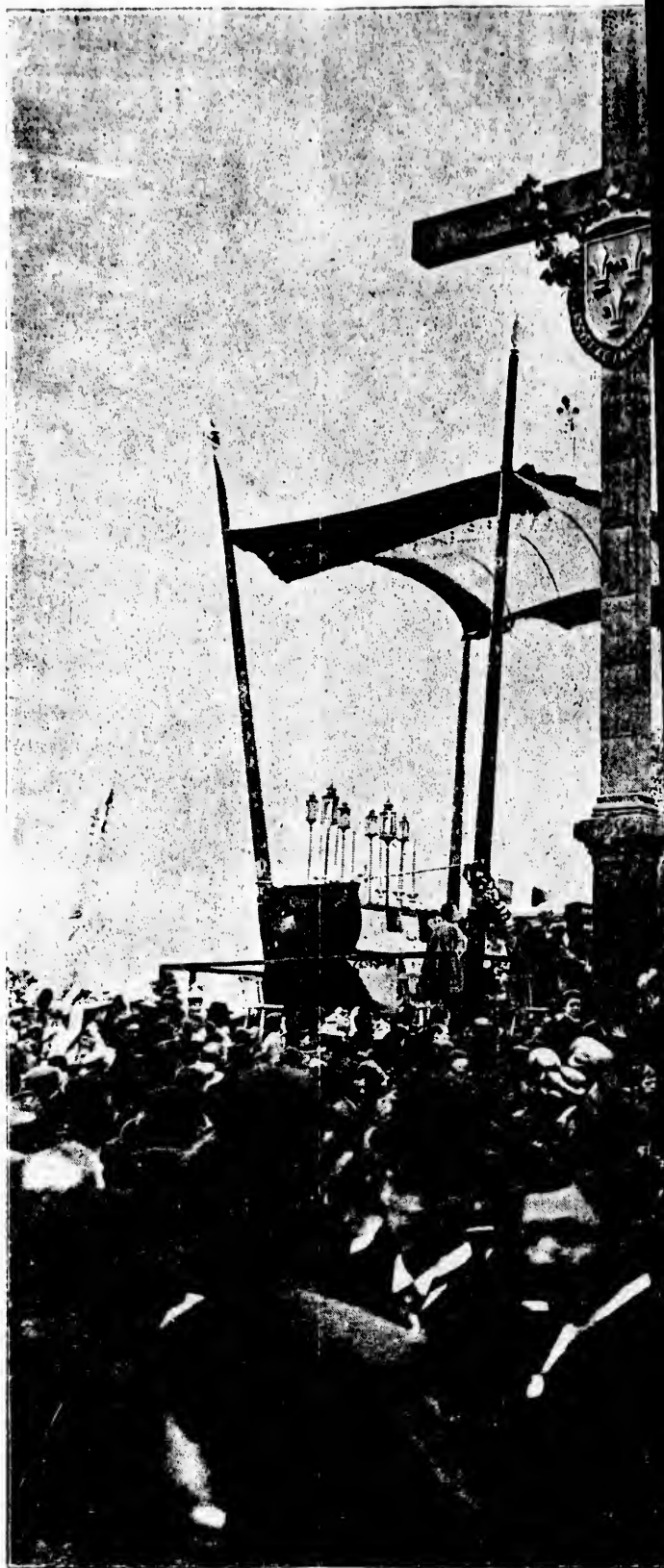
ERNEST GAGNON,

Secrétaire correspondant.

---













## SUITE DES LISTES DE SOUSCRIPTIONS

AU

# Monument Jacques-Cartier

### Dixième liste

Son Excellence Lord Stanley de Preston, Gouverneur- Général du Canada.....	\$100 00
L'hon. G. Bresse, C. L.....	50 00
Frs Parent, Beauport.....	25 00
S. A. I, le Prince Roland Bonaparte, Paris.....	20 00
Le Séminaire de Québec.....	20 00
Sa société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.....	10 00
Jos. Israël Tarte.....	10 00
Julien Chabot, Lévis.....	10 00
Edmond Giroux.....	10 00
Alexis Réaume.....	10 00
Cyrille Duquet.....	10 00
Rév. O. Joly, directeur du Collège Bourget, Rigaud....	6 00
Joseph Pope, Ottawa.....	5 00
Arthur Létondal, Montréal.....	5 00
Gustave Gagnon.....	5 00
Dr A. C. Hamel.....	5 00
Théophrède Hamel.....	5 00
J. M. Lemoine.....	5 00
Léon Poulin.....	5 00
E. Rameau de St-Père, Paris.....	5 00

Un ami.....	\$ 5 00
L'abbé G. Bourassa, Montréal.....	2 00
L'abbé M. R. Bilodeau, curé de St-Anaclet.....	1 00
L'abbé J. B. Plamondon.....	1 00
J. C. Marchildon, St-Pierre-les-Becquets.....	1 00
Thomas Delaney.....	1 00
Dr Salluste Roy.....	1 00
Dr U A. Bélanger, Beauport.....	1 00

— 0 —

### Onzième liste

Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St-Boniface....	\$10 00
G. Dubail, consul-général de France au Canada.....	20 00
Le major Mallet, Washington.....	25 00
Philippe Huot.....	25 00
Un ami.....	25 00
Joseph Picard.....	15 00
L'honorable F. G. Marchand.....	10 00
Dr Geo. Stuart.....	10 00
Thos Chase Casgrain.....	10 00
J. I. Lavery.....	10 00
Jos. Vermette, St-Sauveur.....	10 00
O. F. Campeau.....	10 00
Nazaire Turcotte.....	10 00
Paul de Cazes.....	10 00
Louis Bilodeau.....	10 00
J. A. Charlebois.....	8 00
L'hon. E. J. Flynn.....	5 00
MM. Brunet, pharmaciens.....	5 00
Alfred Déchéne.....	5 00
Tozer & Cie.....	5 00
S. Richardson & fils.....	5 00
Adolphe Grandbois, St-Casimir.....	5 00
Horace Tétu.....	5 00

J. A. Langlais.....	\$ 5 00
A. C. Guilbault.....	5 00
Frank D. Tims.....	4 50
Arthur Buies.....	2 00
Alfred Austin.....	2 00
L'abbé L. C. A. Ouellet, Ile-au-Calumet.....	2 00
L'abbé Od. Guilbault, L'Assomption.....	2 00
Rodolphe Guilbault, collège de L'Assomption.....	1 00
O. Drouin.....	1 00
Rév. P. Vincent, Ile-au-Calumet.....	1 00
A. Langevin, Ottawa.....	1 00
Un ami.....	1 00

— o —

### Douzième liste

Sa Grandeur Mgr E. C. Fabre, archevêque de Montréal..	\$10 00
A. Gaboury..	10 00
Dr N. E. Dionne.....	10 00
L. J. Riopel, M. P.....	10 00
Thomas Chapais.....	10 00
Son Honneur le Recorder Déry.....	5 00
Gauthier et Frère.....	30 00
L'association des raqueteurs Jacques-Cartier, de Saint-Roch, par M. J. A. Hamel, président.....	30 00
L. O. David, Montréal.....	5 00
Le collège de l'Assomption.....	5 00
J. B. Laliberté.....	5 00
J. E. Martineau.....	5 00
O. Bouchard.....	5 00
P. C. D'Auteuil et Cie.....	5 00
L. N. Dufresne.....	5 00
Rév. L. D. A. Maréchal, vicaire-général, Montréal.....	4 00
H. Bélanger.....	4 00

Emmanuel Huot.....	\$ 2 00
Dr J. P. Lavoie.....	2 00
J. O. Laurin.....	2 00
David Roy.....	2 00
Chs. Brochu.....	2 00
J. E. Boily.....	2 00
Ferdinand Bourret.....	2 00
F. X. Drolet.....	2 00
L. Morency et Frère.....	2 00
Ars Turgeon.....	2 00
J. B. Benoit.....	1 00
Rév. M. J. A. Vaillant, Montréal.....	1 00
M. A Labrecque.....	1 00
S. Amiot.....	1 00
Un ami.....	1 00
E. Moreau.....	1 00
P. Lafrance.....	1 00
C. Wyse.....	1 00
Philéas Jacques.....	1 00
John R. Fellis.....	1 00
L. Th. Miller.....	1 00
Verchères Robitaille.....	1 00
A. Frenette.....	1 00
E. Roy.....	1 00
Az. Jouvin.....	1 00
Louis Leclerc.....	1 00
Georges Lemelin.....	1 00
Pierre Pelleier.....	1 00
J. E. Bigaouette.....	1 00
G. W. Pelletier.....	1 00
Philéas Huot.....	1 00
J. B. A. Lambert.....	1 00
Chs Bellerive.....	1 00
De diverses personnes.....	1 00

Treizième liste

2 00	J. B. Renaud & Cie.....	\$25 00
2 00	L'hon. Isidore Thibaudeau .....	10 00
2 00	Jos. Hamel & Cie .....	10 00
2 00	J. P. Tardivel.....	10 00
2 00	Boswell, frères.....	10 00
2 00	Richard Turner .....	10 00
2 00	Charles O'Leary .....	5 00
1 00	A. Laroche .....	5 00
1 00	J. B. Letellier.....	5 00
1 00	W. Carrier.....	5 00
1 00	Drolet et Poitras .....	5 00
1 00	Joseph Charest .....	5 00
1 00	F. X. Crépault .....	5 00
1 00	Pierre Déry .....	5 00
1 00	Chs T. Côté.....	5 00
1 00	A. E. Vallerand .....	5 00
1 00	Richard R. Dobell .....	5 00
1 00	T. Beckett .....	5 00
1 00	Smith, Wade & Cie.....	5 00
1 00	A. Toussaint .....	5 00
1 00	Isidore N. Belleau.....	5 00
1 00	John Sharples.....	5 00
1 00	E. Webb.....	5 00
1 00	D. C. Thompson.....	5 00
1 00	A. Thomson.....	5 00
1 00	E. D. Bouffard .....	5 00
1 00	Gauvreau, Pelletier & Cie... ..	5 00
1 00	E. T. Nesbitt.....	5 00
1 00	P. Gingras & Cie.....	5 00
1 00	E. J. Price .....	5 00
1 00	Geo. Tanguay.....	5 00
1 00	B. Verret.....	5 00
	Chs F. Riverin.....	3 00
	L. A. Boisvert.....	2 00

J. B. Z. Dubeau.....	\$2 00
Forgues & Wiseman.....	2 00
A. Lacombe.....	2 00
R. Lavoie.....	2 00
J. B. Lemelin.....	2 00
A. B. Dupuis.....	2 00
F. X. Dion.....	2 00
Heber Budden.....	2 00
N. Rioux & Cie.....	2 00
Gagnon & frère.....	1 00
Jos. Bigaouette.....	1 00
Les Poulin.....	1 00
Un ami.....	1 00
Octave Jacques.....	1 00
G. Lamontagne.....	1 00
Louis Beaubien.....	1 00
Jos. Laberge.....	1 00
Herman Young.....	1 00
Jérémie Légaré.....	1 00
Joseph Lemelin.....	1 00
Etienne Sylvain.....	1 00
J. E. Rousseau.....	1 00
M. W. Coleman.....	1 00
L. N. Poliquin.....	1 00
Ed. Clarke.....	1 00
L. E. Guay.....	1 00
Cléophas Lamontagne.....	1 00
Frank Pennée.....	1 00
Th. Carr.....	1 00
Geo. Borland.....	1 00
N. Fillion.....	1 00
Un ami.....	1 00
Alfred Leclerc.....	1 00
De diverses personnes.....	3 50

### Quatorzième liste

\$2 00	Ferdinand Delisle.....	\$10 00
2 00	William Rae.....	5 00
2 00	L. Stafford, Senr.....	5 00
2 00	C. P. Champion.....	5 00
2 00	Béland & Martineau.....	5 00
2 00	Henry A. Bédard.....	5 00
1 00	J. M. Cassils & Cie.....	5 00
1 00	J. Ritchie.....	5 00
1 00	L. N. Héault.....	5 00
1 00	Madame O. Rochette.....	5 00
1 00	A. Pion & Cie.....	5 00
1 00	Pierre Bidégaré.....	5 00
1 00	James McCorkell.....	5 00
1 00	Le Syndicat de Québec.....	5 00
1 00	Robitaille, Bernier & Bernier.....	5 00
1 00	Dr Laurent Catellier.....	5 00
1 00	Zéphirin Pâquet.....	5 00
1 00	J. A. Mailloux.....	3 00
1 00	Gervais, Hudon & Cie.....	3 00
1 00	F. X. Lepage.....	3 00
1 00	Un ami.....	2 00
1 00	L. A. Croteau.....	2 00
1 00	J. T. Lavallée.....	2 00
1 00	James Stevenson.....	2 00
1 00	P. B. Dumoulin.....	2 00
1 00	Edmond Plamondon.....	2 00
1 00	Charles E. Roy.....	2 00
1 00	Félix Gourdeau.....	2 00
1 00	Racine et Dion.....	2 00
1 00	Jos. Barbeau, junior.....	2 00
3 50	J. N. Godbout.....	2 00
	William Davis.....	2 00
	D. Drolet.....	2 00



Georges Darveau.....	\$ 2 00
A. E. Boisseau & Cie.....	2 00
Brunet & Laurent.....	2 00
N. Lavoie.....	2 00
Germain Lépine.....	2 00
Un ami.....	1 00
Un ami.....	1 00
E. Roumillac.....	1 00
N. Garneau.....	1 00
F. X. Petitclerc.....	1 00
Un ami.....	1 00
Michel Lynch.....	1 00
E. Cloutier.....	1 00
Frs Labrecque.....	1 00
Jos. V. Dugal.....	1 00
Adélaré Drolet.....	1 00
Narcisse Légaré.....	1 00
A. A. Cantin.....	1 00
Louis Julien, senior.....	1 00
Louis S. Odell.....	1 00
W. H. Polley & Fils.....	1 00
Joseph Huard.....	1 00
Dr P. G. Tourangeau.....	1 00
Canadian Shoe Company.....	1 00
Falardeau & Paquet.....	1 00
J. E. Woodley.....	1 00
Désiré Guay.....	1 00
Napoléon Gourdeau.....	1 00
Chs Grenier.....	1 00
J. Michel.....	1 00
W. Marsh & Cie.....	1 00
Ls George Lépine.....	1 00
Mayrand & Pouliot.....	1 00
A. R. Roy.....	1 00
A. Morency.....	1 00
S. Larue.....	1 00
A. Benoit.....	1 00

A. Dassylva.....	\$ 1 00
J. B. Béland.....	1 00
Alf. Rochette.....	1 00
Jules Bonchard.....	1 00
U. Binet.....	1 00
F. X. Gosselin.....	1 00
De diverses personnes.....	6 00

— 0 —

### Quinzième liste

Philippe Vallière.....	\$10 00
La Compagnie des Chars Urbains, St Roch.....	10 00
La Compagnie de Quincallerie Chinic.....	10 00
Dayet & Cie.....	10 00
Gustave Rinfret.....	5 00
Théophile Bureau.....	3 00
Tancrède Rinfret.....	3 00
François Laflamme.....	1 00

*Le trésorier,*

A. C. GUILBAULT.

Québec, juin 1889.

*ÉTAT des dépenses encourues pour l'achat du terrain appelé Fort Jacques-Cartier, pour la construction de la Croix et du Monument y érigés, etc, etc.*

.....

**LE TERRAIN**

Achat du terrain au moyen de la souscription personnelle de trois membres du Cercle Catholique : M. Jos. Rosa, \$25 ; M. Damien Matte, \$25 ; M. Eugène Blais, \$25.....	\$ 75 00
Nivellement et drainage du terrain, poteaux en pierre pour clôture, clôture en fer, matériaux en bois et en pierre, main d'œuvre.....	578 08
Peinturage de la clôture .....	30 00
	\$ 683 08

**LA CROIX**

Fondations, colonne en fonte, bois de chêne, cuivre rouge poli, écusson, main-d'œuvre, etc, etc.....	\$ 531 50
	\$ 531 50

### LE MONUMENT

Les fondations : matériaux, main-d'œuvre, travaux additionnels pour exhausse- ments de ces fondations, ciment de la base, etc.....	\$ 119 65
Pierre et granit : contrat de J. A. Bélanger, marbrier, au prix de.....	2,200 00
Dorures des lettres par M. Bélanger.....	20 00
	<hr/>
	\$2,339 65

### DIVERS

Impression de circulaires (février 1887), publication des listes de souscriptions, annonces concernant le concours litté- raire et historique, avis de convocation des assemblées du comité, copie des plans-détails du monument, impression du premier bulletin du Comité (1888), acte de notaire, télégrammes en Europe, papeterie, estampilles, copies des plans- détails pour la construction du monu- ment, photographies, parchemin, taxe municipale, gardiens, etc, etc.....	\$ 948 97
	<hr/>
	\$ 948 97



## LA CROIX DE LA RIVIERE LAIRET

Voyez-vous ce navire sillonnant les solitudes inexplorées de l'Atlantique et cinglant vers la France ? Il porte à son bord un marin intrépide, qui a du génie du cœur, de grands desseins. Ce marin vient de découvrir un vaste pays habité par des peuples infidèles, et il a fait le rêve de convertir ces peuples à la foi chrétienne, et de fonder en Amérique une France nouvelle.

Mais pour réaliser ce grand et noble rêve il lui faudrait le concours du roi de France, et ce concours va lui manquer. Ses beaux projets seront forcément ajournés, puis abandonnés : il mourra peut-être sans avoir pu revoir ces rives du Saint-Laurent qui attireraient son grand cœur, et de longues années d'oubli passeront sur sa découverte.....

A-t-il au moins laissé derrière lui quelque monument qui perpétuera son souvenir ? A-t-il jeté dans le sol quelque fondation qui puisse être le germe d'une colonie naissante ? Non, après quelques années il ne restera derrière lui, dans cette immense contrée sauvage, ni une habitation, ni un fils de la France, ni même une pierre qui rappelle sa venue, rien.

Je me trompe, il a laissé une croix, une humble croix de bois, solitaire, sur un rivage désert !

Arbre étrange, qui fus maudit et funeste pendant quarante siècles, et qui es béni des hommes depuis que le sang d'un Dieu t'a fécondé, de quelle vertu cachée n'es-tu donc pas doué puisqu'a      les trois siècles qui t'ont renversé sur le sol et réduit en poussière, Je te retrouve debout, au même endroit, transformé en une croix de fer que les intempéries des saisons et les années ne pourront plus entamer ! De quels prodiges n'es-tu donc pas capable puisque sur le rivage même où le marin agenouillé te planta s'élève aujourd'hui un monument destiné à glorifier son nom, et son action pieuse et patriotique !

Quelle qu'ait pu être alors son ambition, Cartier a-t-il jamais vu passer dans ses rêves de gloire une ombre seulement de l'apothéose que la postérité lui préparait ?

Non, certes ; car un tel rêve eût été      acte de folie ! Et cependant nous l'avons vue hier      réalisation de cette vision impossible. Nous avons entendu des voix innombrables qui chantaient la gloire de l'illustre découvreur ! Nous avons vu tout un peuple réuni pour célébrer son triomphe et transmettre son souvenir à l'admiration de la postérité !

Qu'y avait-il donc dans les actes de ce premier ancêtre de notre race qui dût lui assurer l'immortalité ?

Planter une croix dans une terre païenne en s'imaginant que ce sera une sorte de baptême ou d'exorcisme qui en chassera les faux dieux et la restituera au Dieu véritable ; lire la Passion de Notre Seigneur et l'Évangile selon saint Jean à des Sauvages qui ne le comprennent pas dans l'espoir que cette Parole divine touchera peut-être leurs cœurs sans passer par leurs oreilles, et leur révélera la seconde personne de la

Sainte-Trinité ; ne sont-ce pas des actes étranges que les savants futurs trouveront ridicules et dont la postérité se moquera ?

— Eh ! bien, non, Messieurs, la postérité ne s'en moquera pas.

Sans doute, elle reconnaîtra dans le héros breton un de ces génies hardis qui s'élancent résolument dans l'inconnu, qui reculent les bornes du monde civilisé, et qui vont porter la lumière jusqu'au sein des ombres de la mort.

Sans doute, elle le proclamera un grand patriote, puisqu'il a risqué sa vie dans mille dangers pour agrandir et glorifier sa patrie.

Mais elle admirera surtout sa foi d'apôtre.

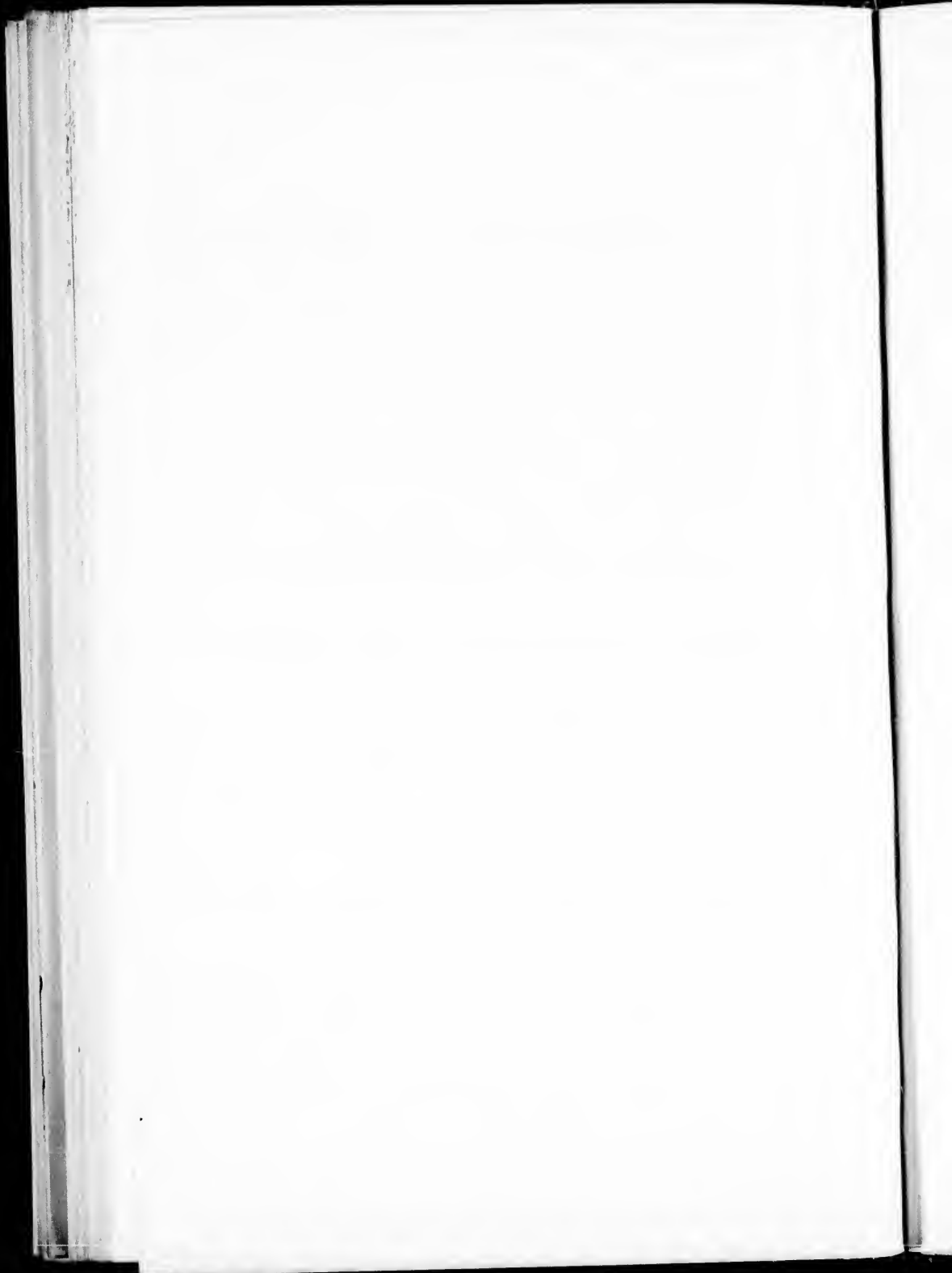
Elle racontera aux générations futures ces deux actes de foi publics et solennels de leur premier ancêtre, et elle leur dira que cette première page de notre histoire en est peut être la plus belle.

Elle lui décernera les honneurs de l'apothéose que nous avons vue hier ; et si quelqu'un ose dire que pour agir comme l'immortel Cartier il faut être atteint de folie, elle répondra qu'il faut avoir en effet la *folie de la Croix* et que les œuvres inspirées par cette folie ont toujours une vertu surnaturelle et une merveilleuse fécondité.

A. B. ROUTHIER.

25 juin 1889.





## LE FORT JACQUES-CARTIER

Le fort Jacques-Cartier fut construit, comme on sait, par le Découvreur du Canada, à son deuxième voyage, dans l'automne de 1535. Il ne saurait y avoir de doute sur le lieu approximatif où ce fort fut élevé. Tous les historiens, en commençant par le Frère Sagard, récollet, sont d'accord à dire que ce fut à l'embouchure de la petite rivière Lairet, qui vient se jeter dans la rivière Saint-Charles, du côté nord. Voici comment s'exprime ce Frère dans son *Histoire du Canada* :

“ Et en l'an de grâce 1627, les Récollets prestèrent aux Jésuites une charpente pour estre employée au bastiment qu'il avoient commencé au delà de la petite rivière (Saint-Charles), à sept ou huit cens pas de nous, en un lieu que l'on appelle communément le *Fort Jacques Cartier*.” (1)

---

(1) Sagard, *Histoire du Canada*, p. 867.

Le texte dit : “ En un lieu que l'on appelle communément le *Fort Jacques Cartier*,” et non pas : sur l'emplacement du Fort Jacques Cartier. Pour les habitants de Québec, le lieu, la localité appelée Fort Jacques-Cartier devait comprendre l'emplacement même du fort et le terrain avoisinant ; l'appellation désignait un site et non un emplacement.

Le premier bâtiment des Jésuites au fort Jacques-Cartier avait été construit plus d'un an auparavant. On s'était mis sérieusement à l'œuvre le 24 septembre 1625, et les Pères commencèrent à

Les passages que l'on trouve dans les *Voyages de Champlain* sur ce sujet, sont beaucoup plus explicites que dans Sagard, quoique tous deux aient pu examiner sur place les *vestiges de cheminée*, les *traces de fossés*, les *pièces de bois équarries*, et les *boulets de canon* dont parle le premier gouverneur de la Nouvelle-France. Mais laissons-lui la parole :

“ Plus proche du dit Quebecq, y a une petite rivière (Saint-Charles) qui vient dedans les terres d'un lac (Saint-Charles) distant de notre habitation de six à sept lieues. Je tiens que dans cette rivière, qui est au Nort et un quart du Norouest de nostre habitation, ce fut le lieu où Jacques Quartier hyverna, d'autant qu'il y a encores à une lieue dans la rivière des vestiges comme d'une cheminée, dont on a trouvé le fondement, et apparence d'y avoir eu des fossez autour de leur logement, qui estoit petit. Nous trouvasmes aussi de grandes pièces de bois escarries, et quelques 3 ou 4 balles de canon. Toutes ces choses moustrent évidemment que ça esté une habitation, laquelle a esté fondée

---

habiter cette résidence des bords de la rivière Laine dès le 6 avril 1626. La “ charpente ” dont parle le Frère Sagard comme ayant été “ prêtée ” aux Jésuites en 1627, a pu être employée à cette construction inaugurée l'année précédente, ou à une autre que les Pères auraient commencé à faire construire dans le voisinage.

Inutile de dire qu'il ne faut pas prendre l'indication de “ sept ou huit cens pas ” comme étant la distance exacte qui séparerait l'établissement des Récollets de ce nouveau bâtiment. D'abord, les mesures strictes ne se sont jamais calculées par “ pas ” ; puis, les termes mêmes employés par Sagard : “ sept ou huit cens pas, ” indiquent qu'il ne peut préciser très exactement ; enfin il est peu probable qu'en ces temps reculés où la forêt touchait presque aux habitations, aucun mesurage régulier n'ait été fait dans cette direction.

E. G.

par des Chrestions : et ce qui me fait dire et croire que c'est Jacques Quartier, c'est qu'il ne se trouve point qu'aucun aye hiverné ny basty en ces lieux que le dit Jacques Quartier au temps de ses découvertures." (1)

Dans l'édition de 1632 de ses voyages, Champlain nous fait le récit sommaire du deuxième voyage de Cartier et de son établissement sur les bords de la rivière Saint-Charles. Ce passage est très important, car non seulement il corrobore le précédent, mais il nous donne à entendre que les Jésuites résidaient à cette époque à l'endroit même où Cartier avait hiverné en 1535-36.

"Quartier ayant reconnu, selon son rapport, la difficulté de pouvoir passer les saults, et comme estant impossible, s'en retourna où estoient ses vaisseaux, où le temps et la saison le pressèrent de telle façon qu'il fut contraint d'yverner en la rivière Sainte-Croix (St-Charles), en un endroit où maintenant les Pères Jésuites ont leur demeure, sur le bord d'une autre petite rivière qui se décharge dans celle de Sainte-Croix appelée la rivière de Jacques Quartier, comme ses relations en font foy."

On donnait souvent, du temps de Champlain, le nom de rivière Jacques-Cartier à la rivière Lairet. Mais ce dernier nom devait seul rester, et, dans le titre de seigneurie accordé aux Jésuites par Henri de Lévi, duc de Ventadour, en date du 10 mars 1626, on se servait déjà du mot Lairet pour désigner la rivière Jacques-Cartier.

---

(1) *Voyages de Champlain*, Edition de 1613.

Dans les deux citations que nous venons de faire des *Voyages de Champlain*, nous trouvons la confirmation pleine et entière de l'assertion du Frère Sagard. Ces deux auteurs nous assurent que le fort Jacques-Cartier était situé sur les bords de la rivière Saint-Charles, à l'endroit où les Jésuites construisirent, pour leurs religieux, une résidence, qui, de même que le couvent des Récollets, situé, comme on sait, du côté sud de la rivière Saint-Charles, portait le nom de Notre-Dame-des-Anges. Des opinions plus récentes, basées sans aucun doute sur Sagard et Champlain, établissent aussi que le fort Jacques-Cartier était au confluent de la rivière Saint-Charles et de la petite rivière Laitet.

L'abbé Ferland dit que les Jésuites choisirent (en 1625), pour y placer leur établissement, un endroit très agréable... "C'était, dit-il, une pointe formée par la jonction de la petite rivière Laitet avec la Saint-Charles et alors connue sous le nom de Fort Jacques-Cartier."

Le Père Martin, jésuite, a écrit, dans sa biographie du P. Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois : "Notre-Dame-des-Anges, sur le bord de la rivière Laitet, près de Québec, rappelle un souvenir bien plus ancien que la résidence des pères Jésuites. C'est là qu'en 1535, le grand explorateur du Canada, Jacques Cartier, éleva un petit fort pour passer l'hiver avec ses hardis marins."

Le même Père jésuite écrivait, une année plus tard, dans sa biographie du P. de Bréboef, en parlant de la Résidence de Notre-Dame-des-Anges : "Ce lieu portait le nom de Fort Jacques-Cartier, en mémoire

de ce navigateur célèbre, qui l'avait illustré quatre-vingt-dix ans auparavant par son courage et sa piété... Il était situé *tout près du Couvent (des Récollets)*, mais de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, *au point où le Lairer lui verse le tribut de ses eaux.*" (1)

L'abbé Faillon dit expressément que le nom de Jacques-Cartier, donné autrefois à la rivière Lairer, confirme la vérité de son hivernement dans ce lieu et prouve aussi que là avait été construit le *fort de bois* dont parle Champlain.

Ces divers témoignages établissent clairement que le fort Jacques-Cartier était situé à l'embouchure de la petite rivière Lairer, mais aucun ne nous apprend sur quelle rive il avait existé. Inutile de compulsurer les auteurs des premiers temps de la colonie pour trouver une solution. Aucun d'eux, ni Sagard, ni Champlain, n'appuie sur ce détail, puéril peut-être pour l'époque où ils écrivaient, mais devenu d'une réelle importance dès qu'il a été question d'ériger un monument à Jacques Cartier et aux missionnaires héroïques qui ont immortalisé ce coin de terre par le séjour qu'ils y ont fait. Car, on n'a pas oublié que c'est au Fort Jacques Cartier que le Découvreur passa tout un hiver à lutter contre la maladie et contre les noirs complots des aborigènes.

Le commentateur de l'édition canadienne des *Voyages de Cartier*, dit, à la note 2 de l'appendice (2), en parlant du fort Jacques-Cartier :

" On aperçoit encore aujourd'hui (1843), sur la rive gauche de la petite rivière Lairer, à l'endroit où elle tombe dans la rivière Saint-Charles, des traces visibles de larges fossés ou espèces de retranchements."

(1) *Le P. Jean de Brébeuf*, par le R. P. Martin, p. 26,

(2) Appendice, p. 109.

D'après cette note, le fort Jacques-Cartier devait donc occuper la rive gauche ou Est du Lairet. C'est aussi notre avis, mais pour d'autres raisons. Nous ne devons pas, croyons-nous, tenir en ligne de compte ces traces visibles de larges fossés ou espèce de retranchements que l'on pouvait apercevoir en 1843 sur la rive gauche du Lairet, non plus que les traces de construction que l'on a pu apercevoir sur l'autre rive. Quand on connaît un peu ce qui s'est passé en cet endroit, on n'a pas lieu de s'étonner de trouver dans le sol des vestiges d'ancienne maçonnerie.

Il y avait autrefois beaucoup plus de vie et d'animation qu'aujourd'hui du côté nord de la rivière Saint-Charles, dans les environs de la rivière Lairet. Jean Landron y avait fait construire une briqueterie vers 1680 (1). On y remarquait à cette époque des résidences privées, entr'autres celle de Jean Lenormand, et des édifices appartenant à l'intendant Talon. La résidence des Jésuites dans ce voisinage, leurs métairies situées des deux côtés du Lairet (2) avaient attiré tout près de là des colons ou des censitaires, dont plusieurs allèrent plus tard grossir le groupe des habitants de Charlebourg. Il a donc pu s'amonceler des ruines à travers ces amas de construction qui dataient déjà, en 1843, de plus d'un siècle et demi.

Comme nous l'avons dit plus haut, il ne faut pas

---

(1) A l'endroit appelé aujourd'hui *King Field*.

E. G.

(2) L'habitation et autres constructions de la ferme Notre-Dame-des-Anges (trois bâtiments), sont indiquées sur la rive droite du Lairet dans une carte datée de 1690 ; cette même habitation est indiquée sur la rive gauche dans une autre carte portant la date de 1776. Ces cartes de 1690 et de 1776 font partie de la précieuse collection de M. Philéas Gagnon.

E. G.

s'exagérer la valeur archéologique de ces traces de fossés ou de retranchements. Il vaut mieux se rabattre sur des preuves moins risquées, quoique ne reposant pas sur des textes ou des monuments anciens.

Pour nous, personnellement, il ne fait pas l'ombre d'un doute que Cartier érigea son fort sur la rive gauche ou Est du Lairet. Et voici pourquoi : Cartier savait qu'il lui faudrait hiverner au Canada. La mascarade montée par les habitants de Stadaconé pour l'empêcher de se rendre à Hochelaga ; leurs ruses hypocrites, leur caractère dissimulé, tous ces défauts enfin qui sont particuliers aux Sauvages et dont Cartier avait déjà récolté maintes preuves, lui étaient parfaitement connus. La plus simple prudence lui commandait donc de se mettre à l'abri de ces barbares. Pour cela il résolut de bâtir un fort à l'endroit à la fois le plus propice et le moins éloigné du St-Laurent qu'il rencontrerait dans la rivière Saint-Charles, afin de protéger ses navires et son équipage. Songer à la rive sud eût été absurde, parce que c'eût été, comme on dit vulgairement, se mettre dans la gueule du loup, à cause des Sauvages de la bourgade de Stadaconé ; et ensuite, l'aurait-il voulu, il n'y pouvait trouver de hâvre sûr pour ses vaisseaux.

Cartier dut donc explorer la rive nord de la rivière St-Charles, et le premier comme l'unique endroit favorable qui s'offrit à sa vue, fut l'embouchure de la rivière Lairet. Comme c'était à l'époque des fortes marées d'automne, ses vaisseaux pouvaient y entrer facilement et venir même se placer sous les canons du fort. Pour bien comprendre ce point, il faut connaître la position exacte des lieux. La petite rivière, ou,



micux, le ruisseau Lairer n'est qu'un mince filet d'eau à marée basse. S'il n'avait l'inconvénient de reposer sur un lit de vases profondes, un homme pourrait alors l'emjamber d'un bond. Mais quand la crue des eaux acquiert sa plus grande intensité, ce ruisseau, dont le cours ne dépasse pas une lieue, devient une rivière, aussi large, à son ouverture, que la rivière Saint-Charles elle-même à cet endroit. C'est dire que les berges du Lairer sont assez éloignées l'une de l'autre au lieu où elles rejoignent les bords de la rivière Saint-Charles. D'un côté (à l'ouest, rive droite,) la berge est relativement basse et s'élève graduellement ; de l'autre (à l'est, rive gauche,) c'est un joli promontoire, taillé presque perpendiculairement, formant une hauteur de 25 à 30 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Or, ce promontoire escarpé, situé sur la rive gauche du Lairer, offrait déjà une fortification naturelle dont l'importance ne dut pas échapper à l'œil observateur de Jacques Cartier. Là il bâtirait son fort, et il conduirait, jusqu'au pied de cette petite citadelle, la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Émerillon*, son unique espérance pour pouvoir retourner dans son pays.

Ces trois vaisseaux étant ainsi en lieu sûr, à l'abri des tempêtes et des Sauvages, le capitaine Cartier pouvait ensuite, du haut de son fort, commander tout le pays avoisinant. En occupant la rive gauche du Lairer, il pouvait garder l'accès au fleuve St-Laurent libre de tout obstacle pour le départ du printemps suivant. La rivière Saint-Charles mettait une défense naturelle entre son poste fortifié et les aborigènes de Stadaconé, les plus redoutables, à cause de leurs accointances avec ceux des bourgades échelonnées le

long du Saint-Laurent. D'autre part, la rivière Lairet protégeait Cartier contre les agressions qui pouvoient venir de la petite bourgade de Stadin située vraisemblablement dans la direction du ruisseau St-Michel. (1)

Cartier se trouvait donc à l'abri de tous côtés. La suite des événements nous porte à croire que notre Découvreur sut bien choisir le poste qui convenait pour se fortifier. Durant l'hiver qui suivit, les Sauvages venus par milliers à la rescousse de ceux de Stadaconé, sur la demande qui leur en avait été faite par le vieux chef Donnacona et le traître Taignoagny, n'osèrent pas aller l'attaquer, et ils s'en retournèrent chez eux, après avoir été complètement déjoués dans leurs plans par les ruses de Cartier. Et, aussitôt qu'au printemps la rivière Saint-Charles se fut libérée de ses glaces, la flottille put facilement en descendre le cours jusqu'au

---

(1) Ce ruisseau n'est pas indiqué sur la belle carte de Québec de 1690, (collection de M. Philéas Gagnon), dont j'ai fait mention plus haut.

Pour ceux qui connaissent les habitudes des Sauvages, il n'y a pas de doute que la petite bourgade de Stadin, dont parle Cartier comme étant peu éloignée de son fort, était située sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans la rivière St-Charles, à l'extrémité ouest de l'ancienne concession de Notre-Dame-des-Anges, et où hommes, femmes et enfants pouvaient, à tout état de marée, puiser de l'eau facilement. Ce ruisseau ne pouvait être le Lairet, car alors il faudrait supposer que Cartier aurait été placer ses trois vaisseaux, d'un tonnage respectif de cent vingt, soixante et quarante tonneaux, à l'entrée de l'un des cours d'eau qui tombent dans la rivière St-Charles plus en amont, ce qui était physiquement impossible, et ce qui, du reste, eût été d'une imprudence extrême. Cartier devait nécessairement s'en retourner au printemps par l'embouchure de la rivière St-Charles. Comment pourrait-on supposer qu'il eût eu la témérité de se constituer en quelque sorte prisonnier en s'avançant dans l'intérieur de manière à laisser une bourgade de Sauvages entre lui et le St-Laurent ? Le village de Stadin devait donc être situé sur le bord de l'un des ruisseaux qui tombent dans la rivière St-Charles au dessus de la petite rivière Lairet.

E. G.

Saint-Laurent, sans être inquiété par les Sauvages, qui n'avaient pu faire aucun barrage, ni préparer aucun autre obstacle sérieux, et cela précisément parce que le fort du prudent Capitaine occupait la rive Est du Lairet et commandait la plaine jusqu'au fleuve Saint-Laurent. (1)

N. E. DIONNE.

---

(1) Il est de toute évidence que Cartier devait s'avancer le moins possible dans l'intérieur des terres. Même s'il eût pu choisir entre plusieurs havres, le premier qu'il recontra en quittant le St-Laurent et en remontant la rivière St-Charles était le meilleur pour lui : ce fut l'embouchure du Lairet ; et la rive de cette petite rivière qui était la plus rapprochée du grand fleuve et qui y donnait le plus facilement accès, devait aussi être la plus avantageuse pour s'y retrancher : c'était la rive Est.

Le petit promontoire de cette rive Est ou rive gauche de l'embouchure du Lairet était déjà un commencement de fortification. La vue des marins bretons y dominait partout, tandis que, retranchés sur le plateau bas et effacé de la rive Ouest, d'où la vue est masquée par la rive opposée, ils eussent été exposés aux surprises des aborigènes, qui, comme le dit très bien M. Dionne, eussent pu barrer la rivière St-Charles et leur couper la retraite sans être aperçus.

Le P. Martin, le savant Jésuite qui a eu l'avantage de consulter à loisir les précieux manuscrits, cartes et imprimés des archives de la Compagnie de Jésus, en Europe et en Amérique, dit expressément, dans trois de ses ouvrages, que Jacques Cartier passa l'hiver de 1535-36 à l'embouchure de la rivière Lairet et qu'il y construisit un fort, mais il ne dit pas sur quelle rive. Quant à la première résidence des Jésuites, le P. Martin, dans sa biographie du P. Bressany, dit expressément qu'elle était située "à 2 milles de Québec, sur la rive droite de la petite rivière Lairet, à l'endroit où elle tombe dans la rivière St-Charles", mais il semble avoir douté, plus tard, de la complète exactitude de cette affirmation. Dans deux ouvrages subséquents, — la biographie du P. Jogues (1876) et la biographie du P. de Brébeuf (1877), — il dit simplement que cette résidence était située sur les bords de la rivière Lairet et à son embouchure, sans préciser davantage. Le commentateur de l'édition canadienne des *Voyages* de Cartier semble croire que le fort construit par les marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emerillon* était établi sur la rive gauche du Lairet, et la première résidence des Jésuites, sur la rive droite.

E. G.

# DISCOURS DE M. PH. LANDRY

PRONONCÉ AU

## Banquet de la Saint-Jean-Baptiste

LE 24 JUIN 1890.

*Monsieur le Président,*

*Mesdames et Messieurs,*

Je dois à la gracieuse invitation qui m'a été faite par le président lui-même de la société St-Jean-Baptiste de Québec l'honneur d'adresser la parole à cette assemblée et de répondre, au nom de mes collègues, à la santé qui vient d'être proposée "aux promoteurs du monument Cartier-Bréboef." On a bien voulu ne pas oublier qu'au début de ses patriotiques travaux, le comité du monument Jacques-Cartier m'avait nommé son premier président. Cette circonstance explique—sans toutefois le justifier—le choix qu'une rare bienveillance seule a pu dicter. Depuis longtemps déjà j'ai abandonné le fauteuil présidentiel de ce comité spécial nommé par les membres du Cercle catholique de Québec avec la mission formelle de mener à bonne fin cette œuvre de

piété filiale, tribut de reconnaissances offert par la génération actuelle à la mémoire d'une génération qui n'est plus.

Le comité du monument Jacques-Cartier se donna alors un nouveau président, et son choix, qui fut des plus heureux, tomba sur l'un des plus beaux noms de notre histoire. Le président actuel du comité appartient, en effet, à l'une de ces vieilles familles éminemment canadiennes qui donnent à l'Eglise des hommes qui savent l'illustrer jusque sur le trône épiscopal dont ils sont l'ornement, en même temps qu'elles fournissent à l'Etat des ministres et des députés-ministres qui conduisent leur pays avec sagesse ou qui le servent avec amour et intelligence. Monsieur Eugène Taché me pardonnera, je l'espère, de le signaler ainsi à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes ; je ne saurais d'ailleurs me faire plus longtemps le complice de son aimable modestie. Et qu'importe après tout que j'élève la voix ou que mes lèvres soient closes. Le président du comité du monument Jacques-Cartier est le fils de ses œuvres, et mieux que mes paroles ses conceptions artistiques publient le nom de celui qui nous a donné, sur les hauteurs de la vieille Stataconé, cette façade du Parlement qui déroale aux regards de tous, les pages les plus émouvantes de notre histoire, et dans la vallée de la Carbir-Coubat cet autre monument qui marque l'endroit où Jacques Cartier bâtit le premier fort, où fut plantée cette grande croix qui se relève après trois siècles, et d'où partirent, pour conquérir des âmes au Christ, ces vaillants disciples de Loyola, soldats du devoir, héros de l'abnégation, et que nos annales

glorieuses nous montrent le front entouré de l'auréole du martyr.

Jacques Cartier et Brébeuf ! C'est la France et l'Eglise prenant possession du Nouveau Monde ! Le monument inauguré aujourd'hui remémore à la génération actuelle le souvenir de cette noble origine. Voilà ce que dit cette pierre. Et que nous rapporte l'histoire ?

Des côtes de la Bretagne et de la Normandie sont partis, il y a plus de trois siècles et demi, ces hardis pionniers de la civilisation, saine et sainte colonie, que le roi François I mettait sous les ordres de Jacques Cartier et qu'il envoyait par de là les mers immenses, dans un monde nouveau, arborer la croix du Christ et déployer les couleurs de la France. Pendant deux siècles on les vit ensemble ces deux nobles étendards que la foi et le patriotisme de nos pères ont promenés victorieux depuis l'embouchure du St-Laurent jusqu'aux grands lacs qui l'alimentent, depuis la baie brumeuse d'Hudson jusqu'à ces rives ensoleillées, maintenant si connues, où Marquette et de la Salle portèrent leurs pas ; et partout, dans la vallée du Mississipi comme sur les hauteurs de Stadaconé, la croix resplendissait au soleil, le drapeau flottait aux vents et les fiers enfants de la forêt apprenaient de ceux de la Bretagne et de la Normandie à saluer l'uno, à adorer l'autre et à mourir pour les deux.

Ensemble aussi pendant cette époque à jamais glorieuse marchèrent l'apôtre du Christ et le soldat de la France, partageant les mêmes travaux, endurant les mêmes fatigues et les mêmes souffrances, versant tous deux, pour leur Dieu et pour leur roi, ce sang

pur et généreux qui a fécondé tous les sillons de la naissante colonie. Si l'un, héros obscur, tombait mortellement atteint par la flèche du barbare, derrière quelque palissade enflammée, l'autre marchait joyeusement au martyre, et, debout sur le bûcher, attaché au poteau du supplice, expirait au milieu d'indicibles tortures, laissant sa chevelure sanglante aux mains de ses bourreaux.

Jacques Cartier et Brébeuf ! Soldat de la France et serviteur du Christ. A votre mémoire bénie la patrie qui se souvient élève aujourd'hui un monument qui propagera dans les rangs du peuple l'histoire de vos belles et héroïques actions et le souvenir glorieux de vos noms immortalisés par les souffrances et le martyre.

On a prétendu quelque part, et non sans une apparence de raison, que nous n'avions pas la religion du souvenir, que nous connaissions fort peu nos grands hommes, ceux qui se sont dévoués à la mort, pour la prospérité et la gloire de la patrie, et que nous nous occupions fort peu d'élever des statues à leur mémoire.

Une association d'hommes généreux s'est rencontrée qui a voulu repousser cette accusation : la fête d'aujourd'hui prouve le succès de ses efforts, et la santé que vous venez de porter affirme solennement votre précieuse approbation.

Cette tentative couronnée du plus éclatant des succès, n'est cependant par la première. Déjà, à d'autres époques de notre histoire, des hommes de cœur, répondant aux ardentés aspirations de leur patriotisme, ont exprimé ces vœux dont nous voyons, aujourd'hui, la complète réalisation. Je crois faire plaisir à ce sympathique auditoire en exhumant des souvenirs du

pas é, une page peu connue, mais à laquelle les événements dont nous sommes aujourd'hui les témoins donnent une saisissante actualité.

La voici, tout imprimée sur cette feuille volante, trouvée parmi les papiers de feu M. G. B. Faribault et que je dois à l'obligeance de M. Ernest Gagnon, qui me l'a signalée, et à celle de M. Gustave Hamel, qui l'a gracieusement mise à ma disposition.

### “ Monument à Jacques Quartier

“ HÔPITAL DE MARINE

“ *Lundi, 14 septembre, 1835.*

“ Aujourd'hui étant le 300<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de JACQUES QUARTIER, natif de St-Malo, dans les environs de la petite rivière St-Charles, près de laquelle est situé l'Hôpital de Marine, plusieurs citoyens se sont réunis au devant de cet édifice, et en mémoire de cet anniversaire il a été alors planté, au devant de la principale porte d'entrée de l'hôpital, une croix en bois, sur laquelle était attachée l'inscription suivante: —

“ *Érigée le 14<sup>e</sup> septembre, 1835; en mémoire du débarquement du célèbre navigateur Jacques Quartier, natif de Saint-Malo; le jour de l'Exaltation de la Ste Croix, le XIV Septembre, A. D. 1535.*”

“ Les messieurs présents à cette cérémonie se sont ensuite réunis dans un des appartements de l'hôpital. Il a été alors considéré, que la mémoire d'un événement aussi intéressant devrait être l'objet d'un monument plus durable, et qui servirait à en transmettre le souvenir à la postérité. A cette fin, MM. R. E. Caron,



J. C. Fisher et G. B. Faribault ont été priés de prendre les démarches nécessaires pour convoquer une assemblée publique des citoyens de Québec pour les fins ci-dessus.

HÔPITAL DE MARINE

*Samedi, 26 septembre 1835.*

“ Conformément aux annonces publiées dans les journaux, il a été tenue une assemblée publique à l’Hôpital de Marine, à trois heures et demie P. M.

“ M. le maire de Québec, (1) a été appelé au fauteuil.

“ M. G. B. Faribault a fait les fonctions de secrétaire.

“ M. le maire a expliqué le sujet de la réunion.

“ Après quoi les résolutions suivantes ont été adoptées à l’unanimité.

“ Sur motion de M. Faribault, secondé par M. R. Macdonald :

“ Résolu, Que, dans la vue perpétuer un événement d’un aussi grand intérêt dans les fastes du Canada, et afin de marquer l’endroit où JACQUES QUARTIER, le célèbre navigateur qui a découvert Québec, a passé l’hiver de 1535-36, il est expédient, dans l’opinion de cette assemblée, d’ériger un monument durable en son honneur, sur une des rives de la rivière St-Charles, dans laquelle rivière il est entré avec ses vaisseaux le 14<sup>me</sup> Septembre A. D. 1535 ;

“ Sur motion de M. le Dr Fisher, secondé par M. Clouet :

“ Résolu, Qu’il soit maintenant nommé un comité de quinze personnes, afin de prendre les mesures

---

(1) M. R. E. Caron, plus tard lieutenant-gouverneur, était alors maire de Québec.

nécessaires pour mettre à effet, aussitôt que possible, la résolution précédente, et que le comité ait la liberté d'ajouter à ce nombre telles autres personnes qu'il croira utile dans cette entreprise.

“ Il a alors été procédé par ballot au choix du comité, lequel est composé des messieurs suivants :

“ M. le maire de Québec, Messire Jérôme Demers, MM. le col. Bouchette, Clouet, Faribault, Fisher, Glackmeyer, H. S. Huot, Joseph Légaré, fils, W. B. Lindsay, Massue, Dr Morin, Dr Parent, P. Pelletier et M. le shérif Sowell.

“ Sur motion de M. le Dr Morin, secondé par M. le col. Bouchette :

“ Résolu, Qu'une souscription soit maintenant ouverte pour subvenir aux dépenses qui seront encourues pour l'objet susdit ; et que W. B. Lindsay, éc., soit nommé trésorier.

“ Sur motion de M. Glackmeyer, secondé par M. Clouet :

“ Résolu, Que les remerciements de cette assemblée sont dus à MM. Faribault et Fisher, pour avoir suggéré l'idée de l'établissement d'un monument pour perpétuer la mémoire du célèbre Jacques Quartier, qui fait l'objet de la présente réunion.

“ Sur motion de M. W. B. Lindsay, secondé par M. Massue :

“ Résolu, Que les remerciements de cette assemblée sont dus aux Commissaires de l'Hôpital de Marine, qui ont permis si obligeamment à cette assemblée de se réunir dans cet édifice.

“ M. le maire ayant quitté le fauteuil, M. le colonel Bouchette y a été appelé.

“ Sur motion de M. le Dr Fisher, secondé par M. Deguise :

“ Résolu, Que les remerciements unanimes de cette assemblée soient donnés à son honneur le Maire de Québec, pour l'intérêt qu'il a montré relativement à l'objet de cette assemblée, pour son empressement à prendre le fauteuil, et pour la manière habile et affable avec laquelle il a présidé dans cette circonstance.

“ G. B. FARIBAUT,  
“ Secrétaire.

“ Québec, 29 septembre 1835.”

Cette page de notre histoire vous montre, Messieurs, les premières tentatives qui ont été faites et vous donne les noms de ceux qui, il y a maintenant cinquante quatre ans, se faisaient les promoteurs d'une œuvre dont nous voyons aujourd'hui la réalisation.

Depuis cette époque jusqu'à ces derniers temps, à diverses dates, le même projet a été proposé au patriotisme de nos concitoyens, mais sans succès tangible—lorsqu'en 1882, les *Nouvelles Soirées Canadiennes* publièrent, sous la signature de M. Ernest Gagnon, une chronique qui, évidemment, marque une nouvelle phase dans l'histoire du monument Jacques-Cartier. Après avoir raconté les événements dont ce monument devait perpétuer le glorieux souvenir, l'écrivain continuait en ces termes :

“ Aujourd'hui—ceci était écrit en août 1882—l'emplacement du fort Jacques-Cartier et de la première habitation des Jésuites fait partie d'un terrain assez

considérable qui est la propriété de M. Parke, père du docteur Parke, de Québec, et on me dit que l'on pourrait faire l'acquisition de la pointe du " fort " pour une somme comparativement minime.

" Quelque société nationale ou littéraire pourrait peut-être acheter ce terrain, et le soustraire à toute destination autre que celle de rappeler les grands souvenirs qui s'y rattachent ; mais il faudrait se hâter : l'industrie s'empare des propriétés avoisinantes, et pour peu que l'on tarde à mettre ce coin de terre à l'abri d'une exploitation profane, il sera trop tard.

" Au mois de septembre 1885, il y aura trois siècles et demi que Cartier et ses compagnons arrivèrent à Québec. A cette occasion, ne pourrait-on pas faire construire une croix en tout semblable à celle que Jacques Cartier fit élever en face de Stadaconé, avec l'écusson fleurdelisé et l'inscription *Franciscus primus, Dei gratia, Francorum rex, regnat ?* et ne pourrait-on pas, dans une grande et solennelle démonstration, arborer cette croix sur le site même où fut élevée la première, le site du premier hivernement des Européens en Canada ?

" Mais il faudrait auparavant faire l'acquisition du terrain.

" Il est possible qu'aucune société, littéraire ou autre, ne soit en état de prendre soin d'une propriété de ce genre. Si la gratitude n'était pas, de nos jours, comme une monnaie sans valeur, je proposerais de faire une souscription nationale, d'acheter ce terrain, de le donner aux Révérends Pères Jésuites, de leur en confier la garde à perpétuité, et de rendre hommage à

la mémoire des Pères de Brébeuf, Masse et Charles Lalemant, qui y construisirent le premier monastère de la Compagnie de Jésus *au pays de Canada*.

“ Il y aurait vraiment une fête charmante à faire à l'occasion de ce septième semi-centenaire du premier voyage de Cartier à Stadaconé et à Hochelaga. M. Chauveau pourrait, en cette circonstance, nous entretenir du “ roi Donnacona ”, et du promontoire où était bâti son “ palais d'écorce ”. M. J.-C. Taché pourrait donner une conférence sur le pays des Hurons, *avec pièces en mains*, les pièces du précieux musée huron dont il a fait cadeau à l'Université-Laval. M. Routhier nous montrerait Cartier visitant pour la première fois les sauvages d'Hochelaga, dont il n'entendait pas le langage, et leur lisant la Passion de Notre-Seigneur et l'évangile selon saint Jean. M. Benjamin Sulte ferait remarquer que le découvreur malouin fit planter une croix à l'embouchure de la rivière de Fouez (aujourd'hui le Saint-Maurice) dès 1535, et que, par conséquent, Trois-Rivières est de beaucoup la plus vénérable des villes du Canada. M. Thomas Chapais nous ferait voir la France monarchique de nos pères, avec ses vertus et ses faiblesses, sa sainteté et ses vices, toujours croyante cependant, et ne cherchant jamais à détruire la foi dans les âmes. L'abbé Verreau prouverait que les sauvages d'Hochelaga faisaient usage du tabac, du *pétun*, bien avant les Français, et il les montrerait *faisant poudre de la dite herbe*, la plaçant dans un *cornet*, et *s'emplissant le corps de fumée*, au grand étonnement de Cartier et de ses compagnons. L'abbé Casgrain parlerait des Récollets, des Jésuites et des Hospita-

lières ; il dirait aussi les étonnantes révélations de la Mère Marie de l'Incarnation.... Mais n'anticipons pas.

“ Au reste, bien des feuilles tomberont encore dans la forêt avant le 14 septembre 1885, et il n'y a pas que les feuilles des arbres que le temps fasse mourir. . .

“ ERNEST GAGNON.”

Si le temps a fait mourir ces feuilles dont parle la chronique de M. Gagnon, il n'a pas tué du moins les idées pratiques que l'écrivain confiait aux feuilles de la publicité. Le Cercle catholique de Québec n'a-t-il pas, en effet, réalisé tous les vœux émis par l'écrivain ?

Le terrain du fort Jacques-Cartier a été acheté, la grande croix de 1536 a été refaite et replantée, et le granit des Laurentides, prenant une forme sous le ciseau de l'ouvrier et reflétant la pensée de l'artiste, incruste, dans sa dure substance, le nom du découvreur du Canada, ceux de nos premiers martyrs, les armes de la France, la reconnaissance de toute une population.

Ce jour est beau entre tous. Il est beau pour la patrie dont les tressaillements attestent la joie qu'elle éprouve de voir ses enfants réunis dans une même démonstration de patriotique reconnaissance ; il est beau pour notre vieille cité qui a su les grouper dans ce coin de terre historique, berceau de notre race. Pour les promoteurs du monument-Cartier-Brébeuf ce jour est beau entre tous. Les membres du Cercle Catholique de Québec ont raison d'être fiers. Ils assistent émus à la glorification de leur œuvre. Un prince de l'Eglise, un cardinal, n'a pas hésité un seul instant à interrompre sa visite pastorale pour aller

sur le terrain même du Cercle Catholique offrir le saint sacrifice de la messe au Dieu de nos pères. La pourpre romaine a jeté son vif éclat sur cette fête de la patrie, et, entouré de dignitaires ecclésiastiques, Celui qui est ici le représentant principal de l'autorité religieuse a fait descendre sur la croix et sur le monument, sur les promoteurs du monument comme sur tous les enfants de la nationalité canadienne-française, la rosée céleste des bénédictions du Très-Haut. Le premier de nos concitoyens, "un Lieutenant du Gouverneur Royal," s'est rendu lui aussi "par droiets chemins" "à la fourque du Laitet," où, après avoir "vénéral la Croix que planta le capitaine Malouin," nous le trouvons, "la main estant tendue," distribuant, sous les auspices du Cercle Catholique, et ce "sans cheoir de son mérite," "moult récompenses belles et honorifiques aux escrivains" distingués qui ont retracé la vie et la gloire de Jacques Cartier.

Les membres du Cercle Catholique ne sauraient laisser passer cette circonstance sans exprimer ouvertement leur profonde gratitude pour ces marques de bienveillante attention dont ils ont été l'objet. Bien faible est ma voix pour pouvoir donner à cette expression de leur reconnaissance une forme convenable et digne des hauts personnages auxquels elle s'adresse. Le président de la société St-Jean Baptiste, M. Robitaille, voudra bien alors partager avec moi la responsabilité de mon insuccès, puisque c'est lui qui m'a offert l'honneur de remplir une tâche, difficile au possible, et que, sans défiance, j'ai acceptée. La reconnaissance des promoteurs du monument-Cartier-Brébeuf ne se limite pas seulement au prince de l'Eglise et au

chef de l'Etat ; elle s'étend aussi à toutes les associations nationales, littéraires, historiques ou religieuses, à toutes les corps publics en général, au clergé, aux membres de la presse, à tous ceux enfin qui, de près ou de loin se sont intéressés au succès de notre entreprise, aux souscripteurs généreux qui de l'autre côté de l'Océan n'ont pas oublié leur ancienne colonie, aux souscripteurs non moins généreux qui de ce côté-ci des mers ont voulu, bien qu'issus d'une race différente, s'associer à nos réjouissances nationales.

A tous, par mon entremise, le Cercle Catholique offre ses remerciements les plus sincères. Je croirais manquer à mon devoir si je ne faisais une mention spéciale de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et si je ne disais qu'entre toutes les associations, c'est elle qui mérite la plus large part de notre gratitude.

En terminant, on me permettra, je l'espère, de signaler à l'attention de tous et à l'imitation de plusieurs, un fait que la démonstration de ce jour a mis parfaitement en relief, et que le banquet de ce soir consacre d'une manière éclatante. Je veux parler de cette union des cœurs qui s'opère au feu du patriotisme et qui permet à des hommes qui se combattent tous les jours de se réunir à un moment donné pour témoigner, tous ensemble, dans un même élan spontané, leur approbation sans réserve. La santé qui vient d'être proposée et reçue avec tant d'enthousiasme est un témoignage précieux, un hommage délicat que les promoteurs du monument-Cartier-Brébeuf acceptent avec une profonde reconnaissance.

J'ai vu la main d'un enfant mettre le feu à l'une de ces pièces pyrotechniques que l'on appelle fusées. Au



contact de la flamme, la pièce s'élançait frémissante vers les cieux ; franchissant les espaces, elle y laissait de son passage un sillon de lumière ; montant, montant toujours, elle arrivait à des hauteurs incommensurables, et soudain éclatait, éparpillant ses gerbes enflammées, étalant aux regards attentifs ses globes multicolores, qui redescendaient gracieusement vers la terre. Ce joli spectacle réjouissait la vue.

Une association comparativement jeune, armée du flambeau patriotique, vient de lancer une idée. Cette idée fait son chemin, on la suit à sa trace lumineuse. Dans sa course ascendante elle s'empare de toutes nos illustrations nationales : prince de l'Eglise, chef de l'Etat, ministres du gouvernement, hommes politiques de toutes les nuances ; et voici qu'aujourd'hui elle éclate, dans une manifestation glorieuse, sous le ciel aimé de la patrie, éparpillant au-dessus de nos têtes ses globes multicolores, ses feux variés.

S'il est un spectacle qui ravit les yeux et qui réjouit le cœur, c'est de voir toutes ses couleurs différentes, sorties toutes de la même fusée patriotique, redescendre gracieusement vers ce même point de notre pays, berceau de notre race, où le monument Cartier-Brébeuf consacre à jamais le travail intelligent du Cercle Catholique de Québec et la reconnaissance de tous les vrais enfants de la grande famille canadienne.

---

Nous n'ajouterons rien à la parole autorisée de notre confrère M. Landry et à ses remerciements. Nous craindrions, en précisant davantage, de ne pas rendre

justice à chacun de ceux qui nous ont si gracieusement prêté leur concours.

Notre comité a confié au parchemin et inséré sur des feuilles qui ont été placées dans le socle du monument Cartier-Brébeuf, les noms de ses principaux auxiliaires, qui sont en même temps ceux de personnages éminents.

Conformément à ce que nous avons dit dans notre circulaire du mois de février 1887, les noms de tous nos souscripteurs, indistinctement, ont été inscrits dans deux volumes, dont l'un va être adressé au maire de Saint-Malo, en France, et l'autre remis au maire de Québec, avec prière de les conserver dans les archives de ces deux villes.

*Pour le Comité :*

CHS CHARTRE,

SECRETARE.

